

● SAISON DES MOISSONS
Le ministère lance hassad.dz
et mobilise 1300
moissonneuses-batteuses
(P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● GRÂCE AUX GRANDS PROGRAMMES STRATÉGIQUES LANCÉS PAR L'ÉTAT
**Bouzegza : « L'Algérie a assuré
la stabilité de sa sécurité hydrique »**

(P5)

DE LA FUITE DES CERVEAUX À LA PUISSANCE DES RÉSEAUX :

Le Haut Conseil de la communauté scientifique à l'étranger, pierre angulaire de l'Algérie de la connaissance

Les grandes puissances du XXI^e siècle ne se définissent plus uniquement par leurs ressources naturelles, leur puissance militaire ou leur capacité industrielle. Elles se distinguent avant tout par leur aptitude à produire, attirer et mobiliser les connaissances. Dans cette nouvelle économie mondiale, le capital humain est devenu la première richesse stratégique des nations. Pour l'Algérie, cette mutation représente une opportunité historique.

(Lire en Page (3))



● LE GROUPE PHARMACEUTIQUE
PUBLIC SAIDAL :

**Réalisation d'un chiffre
d'affaires record
de 44 0040 416 DA en 2025**

(P5)

● ASSURANCES

**La CAAR lance un portail et une application
numériques couvrant plusieurs branches**

(P4)

● DES RESPONSABLES PALESTINIENS ALERTENT SUR L'ACCÉLÉRATION DE LA COLONISATION :

**Ils plaident pour une meilleure
protection des terres**

(P12)

Fraude à la TVA : le Parquet européen cible un réseau présumé de 26 sociétés en France



Le Parquet européen (EPPO) a annoncé ce lundi avoir mené six perquisitions en région parisienne et interrogé six personnes dans le cadre d'une enquête portant sur une fraude présumée à la TVA de type "carousel", dont le préjudice est estimé à environ 13 millions d'euros.

L'enquête vise également des faits présumés de blanchiment d'argent et de participation à une organisation criminelle impliquant 26 sociétés françaises, principalement implantées en Île-de-France.

Selon le Parquet européen, les opérations ont été réalisées le 25 juin à Paris à sa demande. Les enquêteurs ont saisi des documents, des supports numériques, une voiture de luxe ainsi qu'environ 60.000 euros en espèces.

D'après les éléments de l'enquête, le dispositif reposait sur un réseau de sociétés éphémères dépourvues d'activité économique réelle et destinées à échapper aux contrôles.

Ces entreprises auraient utilisé au moins 80 comptes bancaires et de paiement pour faire transiter près de 160 millions d'euros en moins de deux ans.

Les six personnes entendues sont soupçonnées d'avoir participé à la gestion financière des sociétés concernées et au blanchiment des fonds issus de la fraude présumée.

Le Parquet européen précise que l'affaire porte sur un système dit de "carousel" à la TVA, qui exploite les règles européennes d'exonération de TVA sur les transactions transfrontalières entre États membres afin de détourner indûment cette taxe.

Les soupçons ont été signalés au Parquet européen en août 2025 par la Direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF), rattachée à la Direction générale des finances publiques (DGFiP).

Les investigations se poursuivent avec le concours de l'Office national anti-fraude (ONAF).

Le Parquet européen rappelle que les personnes concernées bénéficient de la présomption d'innocence jusqu'à une éventuelle condamnation définitive par les juridictions françaises compétentes.

Créé pour protéger les intérêts financiers de l'Union européenne, le Parquet européen est chargé d'enquêter et de poursuivre les infractions portant atteinte au budget de l'UE, notamment les fraudes transfrontalières à la TVA.

Suisse : 617 millions de dollars versés d'avance pour sécuriser la livraison des F-35 américains

La Suisse a effectué un paiement anticipé de 617 millions de dollars aux États-Unis dans le cadre de son projet d'acquisition d'avions de combat F-35A. Selon les responsables de la défense, cette décision était indispensable afin d'éviter toute perturbation des programmes d'approvisionnement militaire en cours.

Urs Loher, directeur de l'armement national à l'Office fédéral suisse de l'armement (armasuisse), a indiqué que tous les paiements prévus pour 2026 avaient déjà été effectués afin de garantir que le fonds commun de financement utilisé pour les achats militaires suisses aux États-Unis reste suffisamment approvisionné, selon le quotidien suisse NZZ.

Ce fonds couvre l'ensemble des programmes d'acquisition suisses aux États-Unis, notamment l'achat de 30 avions de combat F-35A, de systèmes de défense aérienne Patriot, ainsi que de pièces de rechange destinées à la flotte actuelle de F/A-18 de l'armée suisse.

« Le risque était trop important pour nous », a déclaré Loher au NZZ, soulignant qu'un retard de paiement aurait pu perturber les livraisons de pièces de rechange essentielles pour les F/A-18 ou compromettre le programme F-35.

L'assemblage du premier F-35A destiné à la Suisse a débuté en mai 2026, et les livraisons sont prévues entre 2027 et 2030.

La Suisse a également versé près de 866 millions de dollars pour les cinq batteries de défense aérienne Patriot commandées en 2022. Bien que les premières livraisons aient été attendues cette année, elles ont désormais été reportées de plusieurs années.

Loher a expliqué que le contrat d'acquisition autorise les États-Unis à « revoir leurs priorités dans des circonstances exceptionnelles », tout en affirmant qu'il s'attend à ce que Washington respecte ses engagements. Il a ajouté que certains éléments des systèmes Patriot, notamment les lanceurs, les radars et les systèmes de commandement, pourraient être livrés plus tôt afin de permettre la formation des forces suisses.

Selon Loher, les batteries Patriot initialement destinées à la Suisse mais ensuite réaffectées à l'Allemagne ne correspondent pas à la configuration requise par l'armée allemande. Il est donc possible que certains composants soient finalement transférés à la Suisse.

Allemagne : une fusillade dans le nord du pays fait 5 morts

Cinq personnes ont été tuées lundi lors d'une fusillade survenue dans la ville de Stade, en Basse-Saxe, dans le nord de l'Allemagne, a annoncé la police.

Dans un communiqué diffusé sur son canal WhatsApp, la police de Stade a indiqué que cinq personnes avaient perdu la vie et plusieurs autres avaient été blessées à la suite d'un homicide commis dans un établissement d'aide à la jeunesse.

Par ailleurs, les autorités ont confirmé l'arrestation de deux suspects, dont l'auteur présumé des tirs. Enfin, la police a précisé que les investigations se poursuivent afin de déterminer les circonstances exactes du drame ainsi que ses motivations.



Trump affirme qu'une rencontre entre les États-Unis et l'Iran est prévue mardi à Doha

Le président américain Donald Trump a affirmé lundi que l'Iran souhaitait tenir une réunion avec les États-Unis et que les deux parties se rencontreraient mardi dans la capitale qatarie, Doha.

« L'Iran a demandé une réunion. Elle aura lieu demain à Doha », a écrit Trump dans un bref message publié sur son réseau social Truth Social.

Plus tôt dans la journée, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, avait toutefois déclaré qu'« aucune discussion technique » avec les États-Unis n'était prévue cette semaine à Doha, démentant ainsi des informations relayées par des médias américains. Il a néanmoins précisé que les consultations avec les médiateurs se poursuivaient.

De son côté, le média Axios avait rapporté que les États-Unis et l'Iran, à la suite des récentes frappes, étaient convenus de régler leurs différends concernant le détroit d'Ormuz, que Téhéran avait fermé après les attaques menées par les États-Unis et Israël fin février. Selon la même source, les deux parties ont signé au début du mois un protocole d'accord préliminaire visant à mettre fin au conflit.

Royaume-Uni : le favori pour succéder à Keir Starmer promet « le plus grand changement de notre époque »

Andy Burnham, député travailliste pressenti pour succéder à Keir Starmer à la tête du gouvernement britannique, a affirmé vouloir « engager le plus grand changement de notre époque dans la manière dont le pays est gouverné », en présentant un plan visant à transférer davantage de pouvoirs de Westminster et de Whitehall vers les maires et les collectivités locales.

S'exprimant à Manchester lors de son premier grand discours de campagne pour la direction du Parti travailliste, Burnham a estimé que Whitehall et Westminster étaient « défailants ». Il a également annoncé son intention de créer un « No. 10 North » à Manchester, chargé de superviser la décentralisation des pouvoirs et des ressources. Selon lui, cette transformation est réalisable, car « elle a déjà été mise en œuvre » à Manchester. Burnham a rappelé qu'en tant que maire, il avait privilégié « l'intérêt du territoire plutôt que celui du parti », en mettant l'accent sur « la résolution des problèmes plutôt que les querelles politiques » ainsi que sur « une vision à long terme plutôt qu'à court terme ».

Il a ajouté que ces mêmes principes devaient désormais être appliqués à l'ensemble de la politique britannique, estimant que Westminster et Whitehall favorisent les affrontements politiques et nécessitent un « changement radical ». Il a également expliqué avoir quitté le gouvernement après avoir constaté qu'il ne répondait pas aux besoins du nord-ouest de l'Angleterre.

« Tout le pays souffre lorsque les régions et les nations n'atteignent pas leur plein potentiel. Nous mettrons en œuvre le plus important rééquilibrage du pouvoir que notre pays ait jamais connu », a-t-il déclaré.

« LA CROISSANCE NE PEUT PAS ÊTRE IMPOSÉE D'EN HAUT »

Burnham a soutenu que Whitehall devait accepter que « la croissance ne peut pas être imposée d'en haut », mais qu'elle devait au contraire être stimulée « par la base ».

Il a précisé que cette stratégie passait notamment par un environnement stable et prévisible pour les entreprises afin d'encourager l'investissement, par le développement d'infrastructures de qualité dans tout le Royaume-Uni ainsi que par un meilleur accès au logement et à l'emploi.

Selon lui, le « No. 10 North » (structure gouvernementale prévue à Manchester pour coordonner le transfert des pouvoirs et des ressources vers les collectivités locales) deviendrait le « centre névralgique d'une Grande-Bretagne réorganisée », fondée sur la coopération territoriale comme nouveau principe de fonctionnement.

« Je veux être très clair : l'époque où Whitehall s'opposait au transfert des pouvoirs vers les régions et les nations est définitivement révolue », a-t-il affirmé.

Burnham a également présenté le « Manchesterisme » comme « une vision d'une croissance de qualité et un rejet de l'ancien modèle du ruissellement économique », ajoutant que toutes les régions du Royaume-Uni devraient avoir la possibilité de développer leur propre version de cette approche.

Il a plaidé pour une « croissance bénéfique dans chaque code postal britannique », afin que plus aucun territoire ne soit « oublié ou abandonné » comme par le passé.

Le responsable travailliste a également réclamé davantage de pouvoirs pour les économies rurales afin de répondre à des problèmes tels que l'insuffisance des transports, ainsi qu'un renforcement des compétences des régions en transition industrielle et des villes côtières. Il a également proposé d'accorder davantage de prérogatives à Londres, notamment dans les domaines de l'éducation et du logement.

Burnham a toutefois souligné que l'orientation politique qu'il entendait suivre « n'était pas négociable », tout en promettant de constituer « une équipe inclusive au plus haut niveau ».

Par ailleurs, l'instance dirigeante du Parti travailliste a dévoilé le calendrier de l'élection interne, qui pourrait permettre au successeur de Starmer d'accéder au poste de Premier ministre dès le 17 juillet.

Si un seul candidat, potentiellement Burnham, franchit les seuils de nomination requis, il sera officiellement désigné lors d'une conférence extraordinaire à cette date avant d'être nommé par le roi. En cas de scrutin disputé, un vote des adhérents sera organisé en août, avec une annonce des résultats prévue le 19 août.

DE LA FUITE DES CERVEAUX À LA PUISSANCE DES RÉSEAUX :

Le Haut Conseil de la communauté scientifique à l'étranger, pierre angulaire de l'Algérie de la connaissance

Par : Salah Lakoues

Les grandes puissances du XXI^e siècle ne se définissent plus uniquement par leurs ressources naturelles, leur puissance militaire ou leur capacité industrielle. Elles se distinguent avant tout par leur aptitude à produire, attirer et mobiliser les connaissances. Dans cette nouvelle économie mondiale, le capital humain est devenu la première richesse stratégique des nations.

Pour l'Algérie, cette mutation représente une opportunité historique. Des dizaines de milliers de chercheurs, médecins, ingénieurs, entrepreneurs et experts algériens exercent aujourd'hui dans les plus prestigieuses universités, laboratoires et entreprises du monde. Longtemps considérée sous l'angle de la « fuite des cerveaux », cette réalité peut désormais être transformée en un formidable levier de développement. La création du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger marque ainsi un changement de paradigme : il ne s'agit plus seulement de constater le départ des compétences, mais d'organiser leur contribution permanente au projet national. Cependant, cette ambition ne produira pleinement ses effets que si elle s'accompagne d'une profonde modernisation institutionnelle. Car le véritable défi n'est pas de convaincre la diaspora scientifique de participer au développement du pays, mais de construire un environnement capable de transformer cette volonté en projets concrets, durables et créateurs de valeur.

LA DIASPORA SCIENTIFIQUE : UN CAPITAL STRATÉGIQUE MONDIAL

La diaspora algérienne constitue aujourd'hui un immense réseau de connaissances réparti sur les cinq continents. Elle représente bien davantage qu'un ensemble de compétences individuelles : elle est un pont entre l'Algérie et les principaux écosystèmes mondiaux de l'innovation.

Des personnalités comme les professeurs Ilyes Zerhouni et Belgacem Haba illustrent parfaitement cette excellence. Leur présence au sein du Haut Conseil démontre que les compétences algériennes disposent d'une crédibilité scientifique internationale susceptible d'ouvrir au pays des coopérations de haut niveau dans les domaines de la santé, des semi-conducteurs, de l'intelligence artificielle, des biotechnologies, de l'ingénierie avancée et de la transition énergétique. Dans une économie mondialisée, cette diaspora constitue un accélérateur

de développement. Elle apporte non seulement des connaissances scientifiques, mais également des réseaux internationaux, des méthodes de gouvernance, des standards de qualité, des capacités d'investissement et une culture de l'innovation indispensables à la diversification économique.

Une rupture doctrinale : de la fuite des cerveaux à la circulation des compétences

Pendant plusieurs décennies, l'émigration des élites a été perçue comme une perte irréversible. Cette vision appartient désormais au passé.

Les expériences de nombreux pays démontrent que les compétences expatriées peuvent devenir un puissant moteur de développement lorsqu'elles sont reliées à un écosystème national performant. La véritable richesse ne réside plus dans la présence physique permanente des chercheurs, mais dans leur capacité à collaborer à distance, à accompagner des projets, à créer des laboratoires conjoints, à former les jeunes générations et à attirer des investissements technologiques.

La création du Haut Conseil traduit précisément cette évolution doctrinale. Elle consacre le passage d'une logique de récupération des compétences à une logique beaucoup plus moderne de circulation mondiale des savoirs.

LE DÉFI CENTRAL : LEVER LE VERROU INSTITUTIONNEL

L'initiative ne pourra toutefois réussir que si l'obstacle institutionnel est levé.

Le principal frein ne réside ni dans le manque de compétences ni dans l'absence de volonté politique. Il se situe dans la complexité administrative, la multiplicité des interlocuteurs, la lenteur des procédures, l'instabilité réglementaire et le manque de coordination entre les différents acteurs.

Pour un scientifique travaillant dans un grand laboratoire international, l'incertitude constitue le premier facteur de découragement. Les projets nécessitent des décisions rapides, une sécurité juridique, des interlocuteurs clairement identifiés et une gouvernance fondée sur la confiance.

C'est précisément sur ce terrain que le Haut Conseil sera attendu. Sa réussite dépendra moins de son existence institutionnelle que de sa capacité à simplifier les procédures, coordonner les administrations et transformer les idées en réalisations concrètes.

L'INNOVATION COMME MOTEUR DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

La mobilisation de la diaspora scientifique doit s'inscrire dans une stratégie nationale d'innovation.

L'intelligence artificielle, les technologies quantiques, les semi-conducteurs, la cybersécurité, la médecine de précision, l'agriculture intelligente, les énergies renouvelables, la robotique, les matériaux avancés et l'industrie numérique représentent autant de secteurs où l'Algérie peut accélérer sa montée en gamme grâce à l'apport de ses chercheurs établis à l'étranger.

Cette dynamique suppose une coopération permanente entre les universités, les centres de recherche,

les incubateurs, les start-up, les entreprises publiques et privées, ainsi que les institutions financières. La diaspora ne doit plus être considérée comme un acteur périphérique, mais comme un membre à part entière de l'écosystème national de l'innovation.

VERS UNE GOUVERNANCE DE LA CONFIANCE

La décision de rattacher le Haut Conseil à la Présidence de la République lui confère une légitimité politique importante. Elle traduit la volonté de faire de la science et de l'innovation des priorités nationales.

Cependant, une gouvernance crédible repose également sur des mécanismes transparents d'évaluation. Chaque projet devra être suivi selon des indicateurs précis : nombre de partenariats internationaux, brevets déposés, start-up créées, transferts de technologies réalisés, chercheurs accompagnés, investissements mobilisés et emplois hautement qualifiés générés.

Une telle démarche permettra d'installer une véritable culture du résultat, indispensable pour gagner durablement la confiance de la diaspora scientifique.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'ALGÉRIE 2040

Afin de transformer cette vision en réalité, plusieurs priorités apparaissent essentielles : mettre en place un guichet unique dédié aux compétences de la diaspora ; développer une plateforme numérique nationale recensant les expertises disponibles ; faciliter les collaborations scientifiques et industrielles ; créer des laboratoires internationaux associés ; renforcer les incubateurs technologiques ; soutenir les start-up innovantes ; adapter les dispositifs fiscaux et administratifs aux investissements de la diaspora et instaurer un accompagnement personnalisé pour chaque projet stratégique.

Cette approche doit également rester flexible. Tous les chercheurs n'ont pas vocation à revenir définitivement en Algérie. Certains contribueront par des missions temporaires, d'autres par le mentorat, l'enseignement, la recherche collaborative, l'investissement ou le transfert de technologies. La politique publique devra intégrer cette diversité afin de tirer pleinement parti des nouvelles formes de mobilité scientifique.

La création du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger constitue l'une des initiatives les plus prometteuses de ces dernières années pour inscrire l'Algérie dans l'économie mondiale de la connaissance. Elle ouvre la voie à une nouvelle doctrine nationale fondée sur la mobilisation du capital humain mondial au service de la souveraineté scientifique, technologique et économique.

Mais cette ambition ne sera pleinement réalisée que si l'État poursuit la modernisation de ses institutions et instaure une gouvernance fondée sur la confiance, la rapidité, la transparence et l'efficacité. Dans un monde où la puissance se mesure de plus en plus à la capacité d'innover, la diaspora scientifique peut devenir l'un des principaux avantages comparatifs de l'Algérie. À l'horizon



2040, si cette stratégie est menée avec constance, l'Algérie pourra disposer d'un véritable réseau mondial de compétences relié en permanence à ses universités, ses laboratoires, ses entreprises et ses incubateurs. La diaspora cessera alors d'être une richesse dispersée pour

devenir l'un des piliers de la souveraineté nationale, de la diversification économique et de l'émergence d'une véritable puissance de la connaissance au cœur de l'Afrique et du bassin méditerranéen.

S. L

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Investir autrement : La Bourse finance désormais la recherche et l'expertise industrielle

L'annonce par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) du visa accordé à l'EPE CSC Expertise Spa pour une augmentation de capital de 15% par appel public à l'épargne dépasse le cadre d'une simple opération financière. Elle traduit une avancée dans l'ancrage progressif d'une culture boursière en Algérie, là où l'investisseur commence à percevoir la Bourse non plus comme un espace abstrait, mais comme un outil concret de financement et de création de valeur. L'opération en elle-même est parlante. CSC Expertise Spa, filiale du Centre de Recherche en Technologies Industrielles (CRTI) sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, émet 300.000 nouvelles actions au prix de 425 dinars l'unité, soit un montant global de 127,5 millions de dinars. Les titres, au porteur et dématérialisés, seront inscrits chez les teneurs de comptes-conservateurs, avec une souscription minimale fixée à 500 actions. En ouvrant son capital au public, une entreprise issue de la recherche choisit la transparence, la discipline de marché et l'obligation de rendre compte. C'est exactement ce que doit intégrer l'investisseur : la Bourse n'est pas une loterie, c'est un espace régulé où l'épargne rencontre des projets mesurables. Le fait que CSC Expertise Spa soit la deuxième entreprise du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à obtenir un visa, après CRAPC Expertise Spa, et la troisième depuis janvier, a une portée pédagogique. Elle élargit le profil des émetteurs. Longtemps dominé par des entreprises industrielles ou commerciales classiques, le marché s'ouvre désormais aux acteurs de l'innovation, de l'expertise technique, de l'inspection industrielle, des contrôles non destructifs et de la formation spécialisée. Pour l'épargnant, cela signifie que la Bourse finance aussi l'intelligence économique, la qualité et la conformité aux normes. L'investissement prend un sens nouveau : il accompagne la montée en compétence du tissu productif national. Cette diversification est essentielle pour ancrer la culture boursière. Un investisseur ne s'habitue à un marché que s'il y trouve des entreprises qu'il comprend, des secteurs qui parlent à son quotidien et des récits économiques crédibles. Quand une filiale du CRTI explique qu'elle mobilise 127,5 millions de dinars pour renforcer ses activités et développer de nouvelles offres à fort potentiel, l'épargnant peut faire le lien entre son argent, la croissance de l'entreprise et l'impact sur l'économie réelle. La confiance naît de cette lisibilité. Le compartiment croissance, où seront admises les actions de CSC Expertise Spa, joue lui aussi un rôle d'acculturation. Conçu pour les PME et les entreprises à fort potentiel, il offre un cadre plus adapté que le marché principal, tout en maintenant les exigences de transparence de la COSOB. Le ticket d'entrée à 500 actions rend l'opération accessible sans la banaliser. L'investisseur apprend ainsi la notion de risque calculé, de diversification et d'horizon de placement. Il découvre que la Bourse est un lieu d'accumulation sur le long terme, et non un pari immédiat. Avec onze sociétés désormais cotées, la Bourse d'Alger franchit un cap symbolique. Chaque nouvelle cotation élargit la base des investisseurs, oblige les intermédiaires à se professionnaliser davantage et pousse les entreprises à améliorer leur gouvernance. La COSOB, en garantissant l'information et la protection de l'épargnant, est le pilier de cette culture. Le visa n'est pas une formalité : c'est la certification que l'émetteur respecte des règles, publie une notice claire et s'engage devant le marché. Au-delà des chiffres, c'est donc une mentalité qui évolue. L'investisseur algérien découvre qu'il peut financer la recherche, l'expertise industrielle et l'innovation sans passer par des circuits informels. Il comprend que la valeur d'une action dépend de la performance de l'entreprise, de sa stratégie et de sa capacité à générer des résultats. L'ancrage de cette culture prendra du temps, mais chaque opération comme celle de CSC Expertise Spa en pose une brique. En reliant l'épargne aux projets utiles, la Bourse cesse d'être une option marginale pour devenir un réflexe économique. Et c'est précisément à ce moment que le marché financier devient mature.

SAISON DES MOISSONS

Le ministère lance hassad.dz et mobilise 1300 moissonneuses-batteuses

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé une série de mesures d'accompagnement pour faciliter la campagne moissons-battage 2025.

L'objectif : fluidifier la récolte et la réception des céréales auprès des agriculteurs, dans une saison décrite par le département comme "exceptionnelle" tant par les superficies cultivées que par le volume de production attendu. Au cœur du dispositif, le lancement de la plateforme numérique hassad.dz. Accessible en ligne, elle permet aux agriculteurs de formuler directement leurs demandes de moissonneuses-batteuses, sans passer par des circuits longs et souvent saturés en pleine campagne. C'est une première étape vers une gestion plus rationnelle des moyens mécaniques disponibles à l'échelle nationale.

PLUS DE 1300 MACHINES SUPPLÉMENTAIRES MOBILISÉES

Pour répondre à la pression sur le parc mécanique, le ministère a décidé la mobilisation de plus de 1300 moissonneuses-batteuses supplémentaires. Ces équipements sont mis à disposition par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et la société AGRODRIVE, afin de combler le déficit enregistré dans plusieurs wilayas productrices. Un effort complémentaire a été engagé dans le cadre d'une convention entre l'Entreprise de commercialisation du matériel agricole PMAT Trading et AGRODRIVE. Un nombre sup-

plémentaire de moissonneuses a ainsi été mis en service, pour renforcer la couverture des zones à forte densité de production et réduire les délais d'intervention dans les champs. Cette mobilisation vise à éviter les retards de récolte, facteur de pertes en cas d'aléas climatiques, et à garantir que chaque agriculteur puisse battre ses parcelles au moment optimal.

ASSOULPISSEMENT DES CONDITIONS DE LIVRAISON AUX CCLS

Conscient que tous les agriculteurs ne disposent pas de la carte d'agriculteur, le ministère a pris une mesure d'assouplissement pour cette saison. Les producteurs concernés peuvent désormais livrer leurs récoltes aux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) sur simple déclaration de leur production. Cette déclaration peut être effectuée via la plateforme hassad.dz ou directement auprès des chefs des subdivisions agricoles les plus proches. Cette décision élargit l'accès au circuit officiel de collecte, réduit le risque de vente informelle à perte et permet aux CCLS de mieux planifier leurs capacités de réception. Elle traduit une volonté d'inclure tous les producteurs, y compris ceux en situation administrative non régularisée, dans l'effort national de collecte.

CENTRES DE STOCKAGE OUVERTS 7J/7

Autre mesure d'envergure : l'ouverture des centres de stockage et de réception des récoltes tout au long de la semaine. Les CCLS et les points de collecte fonctionneront désormais y compris les jours de repos hebdomadaires, ainsi que durant les fêtes nationales et religieuses,



avec un prolongement des heures de travail. Cette organisation en continu vise à absorber les pics d'arrivée de camions et à éviter les longues files d'attente qui marquaient les campagnes précédentes. Pour les agriculteurs, cela signifie moins d'attente, moins de frais de transport et une meilleure conservation de la qualité du grain.

DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE QUI CHANGENT LA DONNE

Le ministère souligne que la campagne se déroule cette année "dans des conditions très favorables" pour la réception. Ce contexte est lié au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réalisation de centres de stockage de proximité et de silos stratégiques à travers le territoire. Ces nouvelles infrastructures ont permis de rapprocher

les points de collecte des zones de production. Résultat : des distances parcourues en baisse, une pression réduite sur les axes routiers et une capacité de réception accrue. Le goulot d'étranglement des années passées, marqué par des files interminables devant les silos, est ainsi en voie de résorption.

UNE SAISON SOUS LE SIGNE DE L'ANTICIPATION

Qualifiée d'exceptionnelle, la saison 2025 se distingue par l'ampleur des superficies emblavées et les prévisions de production. Dans ce contexte, l'anticipation logistique devient déterminante. La combinaison plateforme numérique + renfort en matériel + ouverture continue des centres + élargissement des bénéficiaires forme un paquet cohérent pour sécuriser la chaîne de la moisson jusqu'au stockage.

Pour le ministère, l'enjeu dépasse la seule récolte. Il s'agit de garantir la sécurité alimentaire, de valoriser la production locale et d'offrir aux agriculteurs des conditions d'écoulement stables et rémunératrices. La numérisation via hassad.dz, la mutualisation du matériel entre OAIC, AGRODRIVE et PMAT Trading, et l'extension des capacités de stockage illustrent cette nouvelle approche : plus de coordination, moins de ruptures, et un service plus proche de l'exploitant. Avec ces mesures, la campagne moisson-battage 2025 s'annonce comme un test grandeur nature de la modernisation de la logistique céréalière en Algérie. Si les objectifs sont tenus, elle pourrait servir de modèle pour les prochaines saisons agricoles.

Hamza B

ASSURANCES

La CAAR lance un portail et une application numériques couvrant plusieurs branches

La compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a procédé, lundi à Alger, au lancement de deux nouveaux services numériques couvrant différentes branches, et destinés à améliorer la qualité de ses prestations et à se rapprocher davantage de ses assurés, particuliers, professionnels et entreprises. Ces solutions ont été présentées à l'occasion d'un séminaire sur l'assurance-crédit et la transformation numérique, organisé par la CAAR avec la participation de partenaires nationaux et internationaux.

A cette occasion, la compagnie a dévoilé sa nouvelle application mobile, "CAAR+", permettant une souscription d'assurance et une déclaration des sinistres, et offrant aux clients la possibilité de réaliser une simulation tarifaire, obtenir un devis, souscrire leur contrat d'assurance et déclarer leurs sinistres directement depuis un smartphone. Cette application couvre, dans une première phase, trois produits à savoir l'as-

surance "multirisque habitation", l'assurance "multirisque professionnelle" dédiée aux start-up, ainsi que l'assurance "catastrophes naturelles (CAT-NAT)". Cette application offre la possibilité d'effectuer la consultation des tarifs des produits d'assurance et la déclaration des sinistres, avec un suivi en temps réel du dossier jusqu'au règlement de l'indemnisation.

Ce service a vocation à devenir, à terme, une plateforme complète de gestion de la relation client avec l'objectif d'élargir l'offre des produits notamment par l'intégration progressive de l'ensemble des formules de l'assurance Multirisque Professionnelle, de l'assurance automobile, entre autres, a-t-on indiqué. Le deuxième service dévoilé par la CAAR est la plateforme "e-services", un portail digital conçu pour simplifier et accélérer l'ensemble des démarches de ses clients.

Destinée aux professionnels et aux entreprises, cette plateforme regroupe dans un espace unique les principales

démarches liées à la souscription, la gestion des contrats et à la déclaration de sinistres.

Cette plateforme comporte trois types de services. Il s'agit de l'assurance multirisque professionnelle, avec des formules dédiées aux start-up, aux Très petites entreprises (TPE) et aux indépendants (freelancers), couvrant notamment l'incendie, le vol, la responsabilité civile, le risque cyber ou les dommages aux équipements électroniques.

Le deuxième service de cette application est "eCrédit" qui permet de digitaliser une partie de la relation client liée à l'assurance-crédit fournisseur, tandis que le troisième, "eTransport", est destiné à effectuer la déclaration en ligne des avis d'arrivée maritime, facilitant la gestion logistique des opérations commerciales des entreprises.

Intervenant à cette occasion, le P-DG de la CAAR, Ammar Meslouh, a souligné que le lancement de ces services numériques intervient à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la créa-

tion de la compagnie. "Nous devons constamment rechercher l'amélioration de la qualité de service et de la satisfaction de nos clients. Désormais, le client sera plus que jamais au cœur des préoccupations de la CAAR", a-t-il déclaré, ajoutant que le lancement de ces nouveaux services traduit la volonté de l'entreprise d'accompagner l'évolution des attentes de sa clientèle à travers des solutions innovantes.

Abordant l'assurance-crédit, le P-DG de la CAAR a expliqué qu'elle est destinée aux entreprises et permet d'assurer la protection contre le risque d'impayés et de couvrir les créances commerciales en cas de défaillance des débiteurs.

Lors de cette rencontre, les participants ont abordé les enjeux de l'assurance-crédit fournisseur, les évolutions de cette branche d'assurance, son rôle dans la sécurisation des transactions numériques ainsi que des meilleures pratiques internationales dans ce domaine.

R.N

GRÂCE AUX GRANDS PROGRAMMES STRATÉGIQUES LANCÉS PAR L'ÉTAT

Bouzegza : « L'Algérie a assuré la stabilité de sa sécurité hydrique »

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a affirmé, ce lundi, que son secteur revêt une importance stratégique et qu'il a connu un développement considérable ces dernières années. Il a attribué cette évolution à son rôle essentiel dans le développement économique et social de l'Algérie, notamment à travers l'amélioration des conditions de vie des citoyens, grâce aux mesures prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire face aux effets du changement climatique et à la raréfaction des précipitations qui touche la région méditerranéenne.

Intervenant hier lundi dans l'émission « Forum de la Chaîne 1 » de la Radio algérienne, M. Bouzegza a affirmé que la sécurité hydrique constitue l'une des principales priorités de l'État. À ce titre, les pou-

voirs publics poursuivent la mobilisation de toutes les ressources en eau disponibles, notamment à travers le dessalement de l'eau de mer, le traitement des eaux usées et la réalisation de barrages.

Le ministre a précisé que l'Algérie compte actuellement 82 barrages en exploitation, auxquels s'ajoutent cinq autres en cours de réalisation. Leur capacité totale dépasse les 8 milliards de mètres cubes, tandis que leur taux de remplissage atteint cette année plus de 4,5 milliards de mètres cubes.

Selon lui, l'Algérie bénéficie aujourd'hui d'une situation stable en matière de sécurité hydrique, grâce aux grands programmes stratégiques mis en œuvre par l'État ces dernières années. Face à la hausse de la demande en eau durant la saison estivale, le secteur de l'hydraulique a adopté plusieurs mesures, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et les walis, afin d'assurer un approvisionnement régulier des citoyens et de réduire la durée des coupures d'eau. Ces mesures comprennent

notamment l'augmentation des volumes d'eau distribués à partir des barrages, le recours aux stations de dessalement de l'eau de mer, qui alimentent actuellement 16 wilayas côtières, ainsi que l'extension progressive du réseau vers d'autres wilayas. Le ministre a également annoncé la mise en service de 91 nouveaux forages, alors que plus de 400 autres sont en cours de réalisation.

Évoquant le dessalement de l'eau de mer, M. Bouzegza a estimé que l'Algérie figure parmi les pays les plus avancés dans ce domaine. Il a rappelé que les stations de dessalement représentent un choix stratégique permettant de diversifier les ressources hydriques du pays. L'Algérie dispose aujourd'hui de 19 grandes stations de dessalement, d'une capacité de production de 3,8 millions de mètres cubes par jour, auxquelles s'ajoutent 12 petites stations produisant ensemble 300 000 mètres cubes quotidiennement. Le principal défi consiste désormais à acheminer cette ressource de manière continue vers l'ensemble des régions du nord



du pays ainsi que les Hauts Plateaux.

S'agissant de la stratégie future, le ministre a indiqué que le président de la République avait insisté, lors d'une réunion du Conseil des ministres, sur la nécessité d'accorder une attention particulière à l'approvisionnement des citoyens en eau potable, tout en améliorant la gestion du secteur et la distribution de l'eau. Il a souligné que l'atout majeur de l'Algérie réside désormais dans la disponibilité de la ressource, le défi étant de garantir son acheminement jusqu'aux citoyens et d'en

assurer une utilisation rationnelle dans les secteurs de la consommation domestique, de l'agriculture et de l'industrie. Concernant le recyclage des eaux usées, M. Bouzegza a indiqué que l'Algérie dispose de 234 stations d'épuration en exploitation et de 78 autres en cours de réalisation. La capacité de production annuelle de ces installations atteindra 1,5 milliard de mètres cubes, dont près de 30 % sont déjà réutilisés progressivement, principalement à des fins agricoles.

Hamza B

LE GROUPE PHARMACEUTIQUE PUBLIC SAÏDAL :

Réalisation d'un chiffre d'affaires record de 44 0040 416 DA en 2025



Le groupe pharmaceutique public Saïdal produit annuellement plus de 145 millions d'unités pour couvrir les besoins du marché en médicaments génériques et spécialisés.

Le chiffre précis de 144.334 unités correspond à une référence spécifique ou à la distribution mensuelle d'un produit en particulier, et s'inscrit dans un catalogue global de plus de 165 médicaments génériques et 230 références. Pour le moment, le groupe poursuit le lancement de nouvelles unités de production (notamment vers le sud du pays) ainsi que des accords de production locale, comme celui signé avec le laboratoire allemand Boehringer Ingelheim le 8 juin dernier. Concernant le

chiffre d'affaires, sous la direction du Pr Mourad Belkhef, Saïdal prévoit de consolider ses revenus sur le marché national et d'élargir ses gammes vers la biotechnologie.

Lors de la tenue de son Assemblée générale ordinaire hier, à l'Hôtel Jardy d'Alger, le Groupe Saïdal a annoncé que le chiffre d'affaires a atteint un niveau record de 44 040 416 dinars algériens, soit une croissance exceptionnelle de 98,43 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette assemblée était consacrée à l'approbation du rapport du Conseil d'administration et à l'adoption des résultats financiers pour 2025.

Selon un communiqué du Groupe Saïdal, celui-ci a enregistré une performance

historique à la fin de cet exercice.

Selon la même source, cela témoigne de la pertinence de sa vision stratégique, de l'engagement de ses ressources humaines et de la confiance renouvelée de ses partenaires.

Le volume de production a également progressé pour atteindre 144 334 unités vendues, soit une hausse de 9,70 %, confirmant ainsi le renforcement continu des capacités industrielles du groupe et son engagement à garantir l'accès aux médicaments pour les patients.

La valeur ajoutée a augmenté de 88,05 %, tandis que le résultat d'exploitation brut a enregistré une hausse exceptionnelle de 358,48 %, toujours selon le groupe.

D'ailleurs, ce dernier considère que les résultats de l'exercice confirment une nette amélioration de sa performance globale, avec une augmentation du résultat d'exploitation de 243,27 % et du résultat net de 263,23 %, reflétant la capacité de l'entreprise à conjuguer efficacité industrielle, maîtrise des coûts et création de valeur.

Il y a un peu plus de vingt jours, le groupe pharmaceutique public Saïdal a signé, à Alger, un accord de coopération avec la société allemande pionnière dans le domaine de la recherche et du développement des médicaments biologiques, Boehringer Ingelheim, visant la

fabrication et la production en Algérie d'un traitement innovant destiné à la fibrose pulmonaire.

La cérémonie de signature qui a eu lieu au niveau de l'unité de production relevant du groupe Saïdal à El Harrach, a été présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri et de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, M. Georg Felsheim.

Cet accord s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre Saïdal et Boehringer Ingelheim, présente en Algérie depuis 2012, visant à soutenir la fabrication et la production au niveau local de médicaments innovants à haute valeur thérapeutique.

La production est prévue au niveau des infrastructures de production du site d'El Harrach, dotées d'équipements répondant aux normes et techniques adoptées dans le domaine pharmaceutique, pour assurer le transfert de connaissances et des expertises internationales au marché algérien et renforcer les compétences nationales.

Le projet représente un pas qualitatif, à travers un traitement innovant au niveau local destiné aux maladies pulmonaires fibreuses rares et avancées, représentant ainsi une première au niveau national en termes de fabrication locale de médicaments inno-

vants destinés aux maladies rares.

M. Kouidri, a estimé que la signature de cet accord constitue "une étape marquante dans le processus de développement de notre industrie pharmaceutique nationale et de renforcement de ses capacités de production dans le domaine des médicaments innovants", soulignant qu'il "traduit également la volonté commune de bâtir un partenariat de qualité entre l'Algérie et l'Allemagne".

De son côté, M. Belkhef a indiqué que cet accord s'inscrit dans l'orientation stratégique du groupe Saïdal, visant à soutenir la fabrication et la production au niveau local de médicaments innovants et à renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, contribuant ainsi à la réalisation de la sécurité sanitaire.

Enfin et pour sa part, M. O'leary a affirmé que cet accord concrétise "notre engagement constant à soutenir les industries pharmaceutiques et biologiques en Algérie et à accompagner leurs efforts pour développer une industrie pharmaceutique fondée sur l'innovation, à travers la fabrication et la production au niveau local", ajoutant que cette initiative contribuera à l'amélioration de l'accès des patients à des traitements modernes, innovants et de haute qualité".

Said Ben

EXPANSION URBAINE À BOUMERDÈS :

Un défi pour le secteur de l'énergie

Face à l'expansion urbaine, la wilaya de Boumerdès lance un programme énergétique 2027 de plus de 160 milliards de centimes pour étendre ses réseaux.

La Direction de l'électricité et du gaz de la wilaya de Boumerdès a dévoilé son programme de développement proposé pour l'année 2027. Celui-ci prévoit 34 opérations distinctes dans les secteurs de l'électricité et du gaz, pour une enveloppe financière dépassant 160 milliards de centimes. En outre, plusieurs autres projets de raccordement énergétique sont actuellement en cours à travers l'ensemble du territoire de la wilaya afin de renforcer les taux de raccordement, qui atteignent déjà près de 99,7 % pour l'électricité et 98 % pour le gaz. L'expansion urbaine constitue toutefois l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les services concernés.

DES TAUX DE RACCORDEMENT PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS DU PAYS

Le taux de raccordement aux réseaux énergétiques dans la wilaya de Boumerdès continue d'augmenter grâce aux programmes de développement en cours et ceux projetés. Le programme de 2027 vise ainsi le rac-



cordement de 4.500 logements au réseau de gaz naturel et de 2.600 logements à celui de l'électricité. Ainsi, la directrice par intérim de l'énergie et des mines, Mme Fatiha Ouhib, a indiqué que ce programme prévoit le raccordement de 4.500 logements au réseau de gaz grâce à une enveloppe financière de 100 milliards de centimes. De plus, 34 opérations de raccordement électrique sont programmées avec une enveloppe de 64 milliards de centimes afin de raccorder 2 600 logements dans différentes communes. « Grâce à ces efforts, le taux de raccordement au réseau de gaz atteindra près de 98 %. Ce taux a connu une progression remarquable au cours des dernières années, passant de 60 % à plus de 80 %, notamment dans les zones rurales et urbaines isolées, avant d'atteindre près de 98 % à l'échelle de la wilaya. Les différents programmes d'urgence et de développement ont ainsi

contribué directement à la stabilité sociale des citoyens, en mettant fin aux difficultés quotidiennes rencontrées par de nombreuses familles pour se procurer des bouteilles de gaz butane, particulièrement durant l'hiver et dans les régions montagneuses », a-t-elle soutenu. Par ailleurs, le taux de raccordement au réseau électrique atteint actuellement 99,7 % sur l'ensemble du territoire de la wilaya. D'ailleurs, Boumerdès figure ainsi parmi les wilayas les plus performantes au niveau national en matière de couverture électrique.

DU PROGRAMMES EN COURS D'EXÉCUTION

La même responsable a également souligné l'existence d'un programme de développement actuellement en cours d'exécution pour renforcer le raccordement énergétique dans la wilaya, avec une enveloppe de 47 milliards de centimes consacrée à

l'électricité et de 34 milliards de centimes au gaz naturel. Dans le détail, le volet relatif à l'électricité comprend 24 sites dans la daïra de Dellys, 13 sites dans la daïra de Khemis El Khechna, 10 dans la daïra de Thénia et 8 dans la daïra des Issers, tandis que les autres daïras se partagent entre un et 6 sites chacune. La longueur totale du réseau électrique à réaliser avoisine les 79 km. Quant aux travaux de raccordement au réseau de gaz naturel inscrits dans le programme 2026, ils portent sur la réalisation de plus de 75 km de réseau afin de raccorder 2.485 logements répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

L'EXPANSION URBAINE, UN DÉFI MAJEUR

Effectivement, de nouveaux quartiers résidentiels sous différentes formules, notamment les logements AADL et les logements sociaux, ont vu le jour.

Cette expansion oblige donc, la Direction de l'énergie et à la Société nationale de l'électricité et du gaz à une coordination immédiate afin de raccorder simultanément des milliers d'appartements aux réseaux d'électricité et de gaz.

Elle nécessite également la réalisation de nouvelles infrastructures énergétiques adaptées à l'augmentation de la densité démographique, afin de garantir la livraison des logements dans les délais prévus, conformément aux instructions des hautes autorités du pays.

BLIDA

Les six objectifs du plan de développement de la wilaya

Le nouveau plan de développement à 6 objectifs stratégiques de Blida promet un nouveau visage de la wilaya. En effet, le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, a présidé un conseil exécutif consacré à l'élaboration du Plan de développement de la wilaya de Blida. Il a appelé à cette occasion à la création rapide du Comité wilaya qui sera chargé d'étudier et de mettre en œuvre ce plan. La réunion a débuté par la présentation de l'étude relative au rapport préliminaire sur la phase préparatoire de l'élaboration du plan.

UN OUTIL STRATÉGIQUE ALIGNÉ SUR LES ORIENTATIONS NATIONALES

En ouverture de séance, le wali a souligné que l'élaboration du Plan de développement de la wilaya de Blida (PDW) constitue un outil stratégique pour la planification et la réalisation d'un développement local durable. Il a affirmé qu'il s'agit d'un élément fondamental garantissant une parfaite cohérence entre les orientations nationales du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT

2030) et les instruments locaux de planification et d'aménagement urbain, tels que le Plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) et le Plan d'utilisation des sols (POS).

LES 6 OBJECTIFS CLÉS POUR RELEVÉ LES DÉFIS ACTUELS

Pour le wali, l'étude et l'évaluation de ce plan constituent une réponse stratégique à 6 objectifs clés et aux défis nationaux actuels. Il s'agit :

- D'identifier les atouts régionaux et de promouvoir un développement équitable entre les communes afin de réduire les disparités de développement ;
- D'organiser et de répartir efficacement et intelligemment les activités économiques sur l'ensemble du territoire ;
- D'assurer la durabilité environnementale ;
- De renforcer la sécurité alimentaire et hydrique ;
- D'accompagner la transition énergétique

et la numérisation ;

- De garantir la cohérence régionale et de mesurer l'impact direct des programmes de développement au niveau local.

Il est également question de vérifier la faisabilité technique et financière des projets proposés afin d'assurer leur mise en œuvre effective, et de renforcer la démarche participative en associant les communautés locales, les citoyens et les partenaires économiques à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan.

ÉCHANGES CONSTRUCTIFS LORS DE LA RÉUNION

La réunion a également comporté une présentation du projet par un représentant du ministère du Logement, de l'Aménagement urbain et du Développement urbain, suivie de la présentation du rapport préliminaire sur la phase préparatoire du plan, établi par le cabinet de conseil mandaté. Une discussion a ensuite été ouverte aux participants, leur permettant de partager leurs observations, opinions et suggestions afin d'enrichir le projet.

BATNA

Modernisation du réseau routier

Les pouvoirs publics lancent un vaste programme de modernisation du réseau routier de plus de 26 milliards de dinars. C'est un ouf de soulagement pour les opérateurs économiques et les usagers de la route dans l'Est algérien. Longtemps asphyxiée par des axes routiers saturés, dangereux et inadaptés au volume croissant des échanges commerciaux, la wilaya de Batna s'apprête à faire sa mue. Les pouvoirs publics viennent de donner le coup d'envoi d'une stratégie d'envvergure visant la modernisation, le dédoublement et la réhabilitation de ses liaisons névralgiques. Une enveloppe financière colossale, dépassant les 26 milliards de dinars, a été mobilisée pour financer cette grande offensive qui cible l'intégration économique interwilayas.

2026, L'ANNÉE DE LA RUPTURE AVEC L'ISOLEMENT

L'année 2026 s'annonce comme celle de la rupture avec les logiques d'isolement.

LA RN 88 CONSTITUE LE DÉFI MAJEUR DE L'AXE TAZOULT - OULED FADEL

Au cœur de cette refonte, la Route Nationale 88 (RN 88) s'impose comme la priorité absolue des services des Travaux publics. Comme l'indique le document technique de suivi de la wilaya, l'étude pour le dédoublement de la voie reliant les municipalités de Tazoult et Ouled Fadel sur une distance de 35 kilomètres a été officiellement validée. Cet axe, véritable colonne vertébrale pour le transit des marchandises vers Oum El Bouaghi et Khenchela, va

enfin quitter sa configuration obsolète pour devenir une double voie moderne.

TRAVAUX PAR ÉTAPES POUR MAINTENIR L'ACTIVITÉ

Pour parer au plus pressé et ne pas paralyser l'activité locale pendant la durée des gros travaux, la Direction des travaux publics (DTP) a opté pour un déploiement par étapes. Une tranche prioritaire de 6,5 kilomètres fait l'objet d'une réhabilitation immédiate à l'entrée de la commune de Tazoult, visant à fluidifier l'accès urbain et éliminer les points noirs accidentogènes. La jonction avec Oum El Bouaghi s'accélère via la prise en charge d'un tronçon de 18 kilomètres partant d'Aïn Zitoun pour rejoindre les frontières administratives de Batna, effaçant une fois pour toutes les ruptures de tracé qui pénalisaient les transpor-

teurs.

APPEL À COSIDER

Mais au-delà des projections chiffrées, c'est un changement radical de méthode de gouvernance qui s'opère à Batna. Les autorités de la wilaya a confié le projet stratégique de dédoublement de l'axe reliant Batna à Oum El Bouaghi, sur un linéaire de 22 kilomètres, au géant public Cosider. L'ordre de service étant d'ores et déjà activé, l'entreprise est sommée de livrer cette tranche cruciale avant la fin de l'année en cours, sous peine de sanctions contractuelles. En injectant plus de 26 milliards de dinars dans le bitume, l'État s'attaque directement aux coûts logistiques des entreprises locales, souvent asphyxiées par les temps de transport, tout en sécurisant un réseau routier historiquement meurtrier.

MÉDÉA

Sayoud inaugure la nouvelle unité principale d'intervention de la Protection civile

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, a supervisé l'inauguration et la mise en service de la nouvelle unité principale de la protection civile de Médéa, baptisée du nom du moudjahid défunt, le commandant Lakhdar Bouragaa. Étaient présents à la cérémonie d'inauguration, le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), Ali Badaoui, le Directeur général de la Protection civile, colonel Boualem Boughlaf, ainsi que le wali de Médéa, Djilali Doumi, et des proches du défunt moudjahid Lakhdar Bouragaa. Dans sa déclaration à cette occasion, le ministre a indiqué que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, m'a chargé de transmettre ses remerciements et sa profonde gratitude à l'ensemble des éléments de la Protection civile, en reconnaissance des efforts et des sacrifices qu'ils consentent au service de la patrie, ainsi que de leur mobilisation permanente pour sauver des vies et protéger les biens, notamment en période de crise". Il a souligné que ce corps "est devenu un modèle de professionnalisme grâce au processus de modernisation et de mise à niveau engagé au cours des dernières années", précisant que les résultats obtenus ont permis à la Protection civile algérienne d'occuper la 1ère place aux niveaux arabe et africain, et la 10e à l'échelle mondiale. S'agissant de la lutte contre les incendies de forêts, M. Sayoud a souligné que le recul notable du nombre d'incendies et des pertes en couvert végétal est le fruit d'une coordination étroite entre l'Armée nationale populaire (ANP), la Protection civile, la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale et la conservation des forêts, ainsi que des campagnes de sensibilisation qui ont renforcé la prise de conscience des citoyens quant à l'importance de la préservation du patrimoine forestier et des cultures agricoles. Au cours de cette visite, le ministre a inspecté les différentes équipes spécialisées de la Protection civile et pris connaissance des infrastructures ainsi que des équipements dont dispose la nouvelle unité. Par la suite, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a présidé une cérémonie en l'honneur de la famille du défunt moudjahid, le commandant Lakhdar Bouragaa, en reconnaissance de son parcours patriotique et de ses sacrifices. La Direction générale de la Protection civile lui a ensuite rendu hommage, en reconnaissance des efforts qu'il a déployés en faveur du soutien, de la modernisation de ce corps et du renforcement de sa disponibilité opérationnelle.

EN SOLIDARITÉ AVEC LE PRISONNIER SAHRAOUI NAÂMA ASFARI

Le groupe Gdeim Izik entame une grève de la faim de 48 heures

Les prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik détenus dans différentes prisons marocaines, entament, mardi, une grève de la faim d'avertissement de 48 heures. Citant les familles de ces détenus, l'Association pour la protection des prisonniers sahraouis, cette grève d'avertissement constitue la deuxième étape de leur lutte, en solidarité avec leur camarade prisonnier civil sahraoui, Naâma Asfari, qui observe une grève de la faim illimitée à la prison centrale de Kenitra depuis le 8 juin. Selon la même source, ils protestent contre ses conditions de détention de M. Asfari ainsi que les violations continues subies par les prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines. L'association explique que d'après les informations reçues de la part de certaines familles de ces prisonniers politiques, leurs fils ont décidé de recourir à cette forme de protestation pour exprimer leur solidarité indéfectible avec leur camarade. Ils exigent que l'administration pénitentiaire marocaine, et par extension l'État occupant marocain, réponde immédiatement aux revendications légitimes de Naâma Asfari, notamment sa libération immédiate et celle de tous les détenus du groupe, ainsi qu'une indemnisation pour les préjudices matériels et moraux subis

du fait de leur détention arbitraire.

LES PRISONNIERS PRÊTS À INTENSIFIER LEURS ACTIONS

Dans leurs communications avec l'association, les familles ont ajouté qu'à la suite de cette deuxième action de protestation, les prisonniers sont prêts à intensifier leurs actions. Ils ont souligné qu'ils ne renonceront pas à leurs droits humains légitimes et garantis par la loi, quelles que soient les difficultés rencontrées et malgré l'intransigeance de l'occupation marocaine et son mépris persistant pour leurs revendications légitimes. Les prisonniers fondent leur position sur la décision du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, rendue en mars 2023, qui exige la fin de leur détention, ainsi que sur les recommandations du Comité des Nations unies contre la torture. Ils ont réaffirmé leur attachement à leur droit à une vie digne et leur rejet de ce qu'ils qualifient de traitements inhumains dans les prisons marocaines, explique l'Association pour la protection des prisonniers sahraouis. Elle exprime, en outre, sa profonde préoccupation face aux violations répétées des droits fondamentaux subies par les prisonniers civils sahraouis dans les prisons d'occupation.



L'OPINION PUBLIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE INTERPELÉE

L'Association condamne fermement le silence international suspect concernant ces pratiques, qui contreviennent à toutes les conventions et accords internationaux relatifs aux droits humains. Elle rappelle à la communauté internationale sa responsabilité morale et juridique d'intervenir d'urgence pour mettre fin à ces violations, d'exercer les pressions nécessaires sur les autorités marocaines afin qu'elles cessent leur politique de mauvais traitements infligés aux prisonniers sahraouis et de répondre à leurs revendications légitimes de liberté et de dignité. L'Association

pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines appelle également toutes les organisations de défense des droits humains et humanitaires ainsi que les organisations de la société civile à agir immédiatement pour rompre le silence, condamner ces pratiques et œuvrer à faire éclater la vérité sur ce qui se passe dans les prisons marocaines, en exigeant que le Royaume du Maroc spoliateur se conforme aux résolutions de l'ONU et à ses obligations internationales. Elle appelle enfin l'opinion publique nationale et internationale à se solidariser avec les prisonniers en grève de la faim et à soutenir leur droit légitime à la liberté et à la dignité.

PARLEMENT TUNISIEN :

Six commissions examinent le plan de développement 2026-2030

Plusieurs commissions permanentes de l'Assemblée des représentants du peuple tiennent des séances consacrées à l'examen du projet du Plan de développement 2026-2030. Ces réunions s'inscrivent dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à l'approbation du Plan de développement 2026-2030, enregistré sous le numéro 42/2026. Chaque commission est appelée à se pencher sur les volets relevant de ses compétences.

SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET PERSONNES HANDICAPÉES

La Commission de la santé, des affaires de la femme, de la famille, des affaires sociales et des personnes handicapées se réunit pour l'examen des domaines relevant de son champ d'intervention dans le cadre du Plan de développement 2026-2030, notamment les questions sanitaires, sociales, familiales et celles liées aux personnes handicapées.

RELATIONS EXTÉRIEURES, MIGRATION ET TUNISIENS À L'ÉTRANGER

La Commission des relations extérieures, de la coopération internationale, des affaires des Tunisiens à l'étranger et de la migration tient, pour sa part, une séance préparatoire qui intervient dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à l'ap-

probation du Plan de développement 2026-2030. Elle portera notamment sur les axes liés à la coopération internationale, à la migration et aux Tunisiens résidant à l'étranger.

ADMINISTRATION, NUMÉRISATION ET GOUVERNANCE

La Commission de l'organisation de l'administration, de son développement, de la numérisation, de la gouvernance et de la lutte contre la corruption tient également une séance préparatoire dont les travaux seront consacrés à la présentation et à l'examen des questions inscrites dans le plan en lien avec les compétences de la commission, notamment la modernisation administrative, la transformation numérique, la gouvernance et la lutte contre la corruption.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE, TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

La Commission de la planification stratégique, du développement durable, du transport, de l'infrastructure et de l'aménagement du territoire organise, elle aussi, une séance préparatoire qui portera sur les axes du projet du Plan de développement 2026-2030 relevant de son domaine, en particulier la planification stratégique, le développement durable, les transports, les infrastructures et l'aménagement urbain.

LÉGISLATION GÉNÉRALE ET CADRE JURIDIQUE DU PLAN

La Commission de la législation générale se réunit aussi dans le cadre de l'examen du projet du Plan de développement 2026-2030. Cette séance permettra d'aborder les aspects juridiques et législatifs liés au projet, avant la poursuite du processus d'examen parlementaire.

FINANCES ET BUDGET AU PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

La Commission des finances et du budget tient une séance consacrée aux domaines relevant de ses prérogatives dans la discussion du Plan de développement 2026-2030. Les travaux devraient porter sur les dimensions financières et budgétaires du plan, un volet central pour l'évaluation des mécanismes de financement et de mise en œuvre des programmes prévus.

UN EXAMEN SECTORIEL AVANT LES PROCHAINES ÉTAPES

Ces séances préparatoires marquent une étape importante dans l'examen parlementaire du Plan de développement 2026-2030. Elles doivent permettre aux différentes commissions d'étudier les axes sectoriels du projet, avant les prochaines phases de discussion et d'adoption.

GRÂCE À UN NOUVEAU PROJET D'ENI

La Libye accroît sa production de gaz et ses exportations vers l'Italie

La Libye devrait augmenter sa production de gaz naturel d'environ 800 millions de mètres cubes par an suite au lancement d'un nouveau projet développé par la compagnie énergétique italienne Eni en partenariat avec la National Oil Corporation (NOC), alors que le pays cherche à renforcer son approvisionnement national en électricité et à stimuler ses exportations de gaz vers l'Italie, selon un rapport d'Asarq Business Bloomberg. Eni a annoncé que le nouveau projet de compression de Sabratha vise à maintenir et à accroître la production du champ offshore de Bahr Essalam, situé à

environ 100 kilomètres des côtes libyennes. Ce projet prévoit l'installation d'une nouvelle unité de compression d'une capacité totale de 440 millions de pieds cubes par jour. La société a déclaré que ce développement compenserait le déclin naturel de la production du gisement de Bahr Essalam et améliorerait la récupération du gaz naturel et des condensats associés, soutenant ainsi la sécurité énergétique de la Libye et garantissant des approvisionnements stables. Bahr Essalam est le plus grand gisement gazier offshore de Libye et est en exploitation depuis 2005. Les volumes de gaz supplémentaires

devraient également soutenir les exportations vers l'Italie via le gazoduc Greenstream, l'un des principaux liens énergétiques entre l'Afrique du Nord et l'Europe. Ce projet intervient alors que la Libye intensifie ses efforts pour accroître sa production de pétrole et de gaz. Le président de la NOC, Massoud Suleman, a récemment annoncé que la production de pétrole brut du pays avait atteint son plus haut niveau depuis 2013, s'établissant à 1,43 million de barils par jour, auxquels s'ajoutent environ 49 000 barils par jour de condensats. Suleman a déclaré que la Libye était en passe d'atteindre son objectif stra-

tégique de production de 1,5 million de barils de pétrole par jour d'ici la fin de l'année. Eni et la NOC poursuivent également plusieurs autres projets de développement gazier, notamment le projet d'utilisation du gaz associé de Bouri et le développement des gisements gaziers offshore Structures A et E. Eni demeure le plus grand opérateur international en Libye, produisant environ 162 000 barils équivalents pétrole par jour en 2025 et mettant actuellement en œuvre trois projets de développement dont les investissements totaux sont estimés à près de 10 milliards de dollars.

WILAYA DE TIRIS ZEMMOUR (MAURITANIE) Réunion sur le développement des énergies renouvelables

Le wali de Tiris Zemmour, M. Idrissa Demba Coréra, a présidé, à Zouerate, une réunion consacrée à la présentation du programme de développement du réseau d'énergie verte, destiné à bénéficier à l'ensemble de la wilaya, avec un accent particulier sur le département de Bir Moghrein.

Au cours de la réunion, l'expert Mohamed Fadel Ould Mohamed Fadel a présenté le contenu et les objectifs de ce programme, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement du secteur de l'énergie. Il a mis en avant l'importance, pour la Mauritanie, de valoriser les importantes ressources en énergies renouvelables dont elle dispose.

Cette rencontre avait pour objectif d'instaurer un cadre de communication et de concertation avec les acteurs régionaux afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables dans la wilaya.

La réunion a rassemblé le vice-président de la région du Tiris Zemmour, le conseiller du wali, le dirigeant-adjoint du département de Zouerate, ainsi que des représentants des départements de l'environnement, de l'élevage, des affaires islamiques, de l'agriculture et du commerce, en plus de représentants de la société civile et des fédérations des éleveurs et des agriculteurs de la wilaya.

CLÔTURE DES ACTIVITÉS DE L'INITIATIVE DE SOUTIEN AUX ÉLÈVES ET À LA FAMILLE ÉDUCATIVE

D'autre part, le Wali du Guidimagha, M. Dahmane Ould Beyrouk, a supervisé au stade Cheibani Haidara à Sélibaby, la clôture des activités de l'initiative de soutien aux élèves et à la famille éducative, organisée par l'Organisation d'Action pour le Progrès des Femmes au Guidimagha.

La cérémonie comprenait diverses activités, dont la distribution de prix aux élèves excellents, afin de les encourager à poursuivre l'excellence et la réussite.

Le Wali, dans un discours prononcé à cette occasion, a salué les efforts de l'organisation, de la famille éducative, des élus, des acteurs sociaux et des membres de la communauté venant de l'étranger pour accompagner les élèves pendant la période des examens, soulignant que de telles initiatives complètent les efforts déployés par les autorités publiques pour soutenir le système éducatif et encourager la scolarisation.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du vice-président de la région du Guidimagha, M. Telmidi Ould Moustapha, du dirigeant du département de Sélibaby, M. Mohamed Ould Abdallahi, du maire de sa commune, M. Oumar Hammadi Ba, de la députée du département de Ghabou, Mme Hadjar Khalidou Ba, et des autorités militaires et sécuritaires de la wilaya.

LE SAFRAN " ZA'AFRAN " :

L'or rouge, la plante mythique en quête de valorisation en Algérie

Mohamed KHIATI (*).

Le Safran " Za'afan ", la plante mystérieuse à production onéreuse et à forte plus-value commerciale peut constituer un atout indéniable dans l'économie agricole et contribuer pleinement à la promotion économique et sociale dans les zones rurales. La plante légendaire qui existe depuis des millénaires à vertus spectaculaires pourrait faire l'objet de développement et d'extension en Algérie, dans le cadre de l'agriculture familiale notamment.

" De l'histoire du Safran :
Le safran a accompagné l'histoire des Hommes. Il fut pendant de nombreux siècles l'épice la plus prisée à travers le monde conte tenu de ses nombreuses vertus. Il est originaire du Moyen-Orient, dit-on, dans les annales d'histoire. Mais cependant, il a été cultivé pour la première fois dans les provinces grecques, il y a plus de 3500 ans. Cette plante mystérieuse serait originaire d'après certaines d'autres sources historiques, de la crête ou du Cachemire. Elle a été introduite en Gaule par les Phéniciens et Ben Kanaan, plus



tard par les croisés au retour de la Palestine. Les médecins des Pharaons la préconisèrent déjà pour tous les maux d'estomac. Son histoire est assez lointaine dans le temps, puisque le Safran était déjà utilisé dans la Grèce antique comme une teinture de palais. Le mot safran, dans la sémantique, tire son origine du latin safranum, aussi ancêtre du portugais açafrao, de l'italien zafferano et de l'espagnol azafran. Le Safranum vient aussi du mot arabe asfar " jaune ", via la paronymie avec le mot zaafaran : le nom de l'épice. Selon d'autres sources, s'appuyant sur la présence de cultures de safran sur le plateau iranien, safranum viendrait alors du persan Zarparan, zar signifie "or" et par " plume ", ou " stigmaté ". L'appellation safran vient également de l'arabo-persan "za'afaran". Les Arabes semblent longtemps dominer le commerce des épices. Les sources arabo islamiques sont diverses et très anciennes, à ce sujet de telle sorte qu'Ibn Al-Awwam (fin du 12ème, consacra un long chapitre à la culture du safran en Andalousie, dans son livre Kitab El Filaha (1). Alors que ses utilisations et ses bienfaits sur la santé furent décrits par Ibn-Al-Bitar (1240-1248) qui, à son époque, reconnaît déjà l'existence de nombreuses variétés de Safran. Le premier type est celui de Froqos, puis Olimes et Bloqiya et ce, en relation aux lieux de la culture.

L'on pense par ailleurs que l'Algérie (le Magreb central) a dû connaître cette culture au moyen âge, compte tenu de sa proximité de l'Andalousie comme le cas de la région de Tlemcen et probablement à

Bejaïa. Cependant, Abou Obeyda Al Bikri, le (1040-1094), dans sa Rihla (Voyage) souligna avoir déjà vu la culture du Safran, appelé l'or rouge, à Tébessa. Cependant, et plus tard, lors de l'époque coloniale, des expérimentations à échelle réduite ont été entreprises au Jardin d'Essai d'El Hamma depuis 1920, pour le préconiser comme culture à caractère familial, mais compte tenu du contexte de l'heure, elles n'ont pas abouti. Après l'indépendance la généralisation des autres produits comme adultérant a poussé les algériens à créer des qualificatifs pour distinction le véritable safran du faux. Le vrai est nommé Za'fran Ch'ra et Za'fran El-Hor. Le carthame est souvent proposé comme un faux Safran.

" De la botanique et de l'agrotechnie du Safran

Le safran, sur le plan botanique relève de l'espèce *Crocus sativus* L., de la famille des Iridacées. C'est une plante bulbeuse à floraison automnale. Le bulbe est arrondi en haut et aplati vers le bas. Il est protégé par une pellicule de fibres de diamètre variable entre 2 à 5 cm. La fleur comporte 6 pétales violets, trois étamines jaune d'or et un pistil rouge. C'est ce fameux pistil composé de trois stigmates (filaments) qui, une fois séché, donne l'épice du Safran.

De point de vue exigences climatiques, le safran, est une culture herbacée d'altitude qui végète dans des conditions variant entre 650 et 1200 mètres. C'est une plante rustique compte tenu de sa morphologie et sa physiologie. Elle supporte des conditions climatiques très

sévères et peut résister à des températures de -15 degrés à plus 40 degrés celsius, pourvu qu'elles ne coïncident pas avec les stades phénologiques sensibles de la plante. Quant aux exigences édaphiques, c'est-à-dire celles du sol, les études affirment l'adaptation de la culture à tout type de sols pourvu qu'ils soient profonds et bien drainants. Ceux à texture élevée en argile ou ceux à texture très légère ne conviennent pas à la culture du Safran. La culture peut, néanmoins, tolérer des sols à tenue relativement élevées en calcaire (parfois supérieurs à 20%). Le safran est indifférent au Ph du sol. Il se comporte aussi bien dans des sols acides que dans des sols basiques. Les besoins en eau de la plante, bien qu'ils soient relativement moyens (600 à 700 mm/an), les apports en eau doivent être bien repartis le long du cycle végétatif de la plante. En plantation, le cycle végétatif du Safran comprend deux étapes. La première est qualifiée d'active sur le plan métabolique qui s'étale du mois d'août à Avril. Elle correspond à l'enracinement, la poussée, la foliation et la floraison. La seconde est celle du repos végétatif, correspondant à la latence et à la maturité (de Mai à Juillet). Vers le début du mois d'août, sont pratiqués, en agrotechnie, les travaux de désherbage de la parcelle, avant de déterrer et de séparer les bulbes. Ainsi, les petits bulbes iront à la pépinière et les gros pour la plantation. Les techniques culturales selon les professionnels consistent en un travail du sol permettant la préparation du lit de semence avec un épandage de fumier ovin surtout,

soit une tonne pour 100 m² et ce, deux mois avant la plantation. Il s'agit alors d'effectuer un défonçage à la charrue de profondeur 30cm avec épandage d'engrais de fond phosphaté et de la bouillie bordelaise (500g/100 m²), suivi d'un hersage croisé pour ameublir le sol et procéder enfin, au façonnage des planches. La date de semis se situe généralement en fin Aout- début septembre, en Algérie. Pour la conduite annuelle, on utilise de 50 à 70 bulbes par m² (500.000 à 70.000/ ha), pour avoir une production conséquente de fleurs et de bulbes, pour la seconde génération. Dans le fond de la tranchée (sillon), les bulbes sont distants de 15 cm sur le rang et 25 cm entre lignes. En pratique, il est nécessaire de laisser des allées pour faciliter le passage, l'entretien et la cueillette, tous les 4 rangs, font remarquer les professionnels, au passage. La récolte du safran se fait généralement au mois de novembre. On commence par la cueillette des fleurs et ensuite récupérer les pistils rouge, une pratique connue sous le nom de " émondage ". Après l'extraction des pistils vient l'étape la plus délicate, c'est celle du séchage.

" Des vertus du safran.

Les vertus du safran sont plurielles. Dans la gastronomie, c'est dans les " plats de poisson " qu'on l'utilise assez fréquemment. On le trouve dans les paelles, la bouillabaisse, dans les tajines et dans le risotto à l'italienne...On l'apprécie aussi dans les préparations sucrées tels que les desserts safranés ou les crèmes brûlées au safran.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Il peut également être sous forme de sirop en cocktails ou dans nappages de pâtisseries (babas au rhum). Il est utilisé aussi dans les applications médicales.

Hippocrate le préconisait dans les dyspepsies et les douleurs dentaires. Pour les orientaux contemporains, il apporte la sagesse et la gaieté et a été pour longtemps utilisé pour soigner les cas d'hystérie en association avec d'autres remèdes, dit-on.

Enfin, c'est un bon régulateur de la circulation sanguine et soulagerait les douleurs menstruelles et serait un aphrodisiaque pour les femmes. A l'heure actuelle, le Crocus sativus est prescrit en homéopathie dans tous les troubles circulatoires chez la femme. Le safran est caractérisé par un goût amer et un parfum proche de l'iodoforme ou du foin, causés par la picrocrocine et le safranal. Il contient également un caroténoïde, la crocine, qui donne une couleur jaunâtre-or aux plats contenant du safran. Il est alors un puissant colorant qui a été longtemps employé dans des confiseries et des gâteaux. Une part de safran suffit à colorer 100.000 parts d'eau. Au moyen âge, les moines utilisaient une colle à base de blancs d'œufs dorée au safran pour enluminer les manuscrits. Dans l'Antiquité, les Grecs et les Chinois en ont fait un colorant royal. Aujourd'hui, L'Iran, le Pakistan et l'Inde sont les plus grands producteurs du Safran dans le monde. En Méditerranée, trois pays détiennent le record du meilleur rendement soit l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

" Les expériences réussies de la culture du Safran, en Algérie

Tout d'abord, convient-il de dire que ce n'est que cette dernière décennie qu'on s'est lancé crescendo dans la culture du safranier et qui commence à prendre extension, progressive et à petits pas, auprès nombre d'agriculteurs. Les premières expériences réussies ont été entamées à Constantine en 2010 par la famille (Aknouche) précisément dans la commune de Benbadis (zone d'El Haria), à 40



km du chef-lieu de la wilaya, avec la culture de petites parcelles. Aujourd'hui, on s'attèle à promouvoir inexorablement la culture du safran, en espérant qu'elle connaisse un regain d'intérêt, en Algérie.

Par ailleurs et sur le plan institutionnel, l'Institut national de la recherche forestière INRF), a déjà entrepris des essais sur la culture à Khenchela, sur la base d'un projet de recherche/développement entrepris de 2010 à 2012, avec le CRDI (Centre de recherches pour le développement international), intitulé : " Expérimentation participative et adaptative de modèles de gestion des ressources forestières dans la chaîne montagnaise de l'Atlas du Maghreb ", lequel projet avait pour but de diversifier les activités en zones rurales. L'une de ces activités portait sur l'intérêt de l'introduction de la culture du safran comme alternative à plus value économique.

L'essai a été mené à Lmsara, à Bouhamama (Khenchela), chez M. Rouibi Abdellah, en l'occurrence qui avec l'appui de l'INRF a obtenu de résultats spectaculaires quant à la production du Safran. Depuis, M. Rouibi s'est lancé dans la culture avec toutefois de petites quantités de bulbes semées pour arriver en 2017, à planter quelques 25 quintaux d'où découle une progression de la surface cultivée. D'autres agriculteurs de la région ont également procédé à la culture telle les frères Lahmari, à Chelia ou ceux de la bande de Lahzamet située entre Batna et Biskra.

Alors que les safranières ont été étendues à Tissemsilt, là où M. Chouikh Lakhdar, Président de l'Association de développement de l'agriculture de montagne (ADAM), avec la collaboration d'un horticulteur de la zone a lancé, il y'a quelques années déjà des essais sur la culture, à Hamadia, à l'Est de la

wilaya. Adaptée au climat semi-aride de la région, avec une terre calcaire et sablonneuse, la culture est prometteuse dans cette zone qui convient à la culture, dit-on.

Ainsi, la culture, introduite ou réintroduite, selon l'histoire, prend de l'intérêt, à travers de nombreux endroits y compris Tlemcen, Tizi-ouzou, Sétif ou Ghardaia ou d'autres zones encore. Cependant, même si on n'a pas une idée globale sur les superficies cultivées en safran et de sa production, en Algérie et qui pourraient être évaluées à quelques dizaines d'hectares, il n'en demeure pas moins que sur le plan économique, sa culture est très rentable sur le plan économique et social d'autant qu'il existe des opportunités de son exportation.

A ce sujet, il est affirmé qu'un kilogramme de safran coûte entre 30.000 et 40.000 euros. Ce qui fait de lui incontestablement le produit le plus

cher au monde. En Algérie, le kilogramme coûte en moyenne, selon la variété 4,5 millions de DA et pouvant atteindre 6 millions de dinars (le gramme est à vendu à 4.500 DA), nous dit-on.

La culture du safran peut alors rapporter gros aux exploitants. Elle pourrait être pourvoyeuse de revenus et de richesses dans le monde rural notamment dans le cadre de l'agriculture familiale, à travers l'usage de petites parcelles incultes. Sa rentabilité est excellente, tant au niveau économique que social. Des pays ont bâti leur économie rurale sur des plantes du terroir et le safran appelé "or rouge", n'est pas du reste. La production du safran à fort potentiel commercial peut constituer un atout à l'économie rurale en particulier et l'économie nationale, en général. Y penser, c'est déjà agir.

Mohamed KHLATI (*)
Expert Agronome
postuniversitaire
Khlame61@yahoo.fr

Bibliographie :

1. Ibn al-'Awwam (fin du XIIème). Culture de bulbes du Safran (*Crocus sativus* L.) dans les terrains arrosés et dans ceux qui ne le sont point, Art.4. Livre de l'Agriculture (Kitab Al-Filaha). Traduction de J.-J. Clément-Mullet 2000. Ed. Actes Sud /Sindbad, 2000. 604-606.

2. Ibn al Baytar. Al Kitab al-Jamia li-mufradat al-adwiya wa-l-aghddhiya. Instiute for the history of Arabic-Islamic Sciences at the Jouhann Wolfgang Goethe University. 1996.

3. Khemici M., Gadiri N., Hamani M., Rouibi A. 2014. Introduction de la culture du safran (*Crocus sativus* L.) dans la région des Aurès - Premiers résultats et perspectives. La Forêt Algérienne, n° 9.



ARSLAN CHIKHAOUI, EXPERT EN GÉOPOLITIQUE, À L'EXPRESSION

«Les Iraniens ont transcendé les clivages idéologiques internes»

Membre du comité Track II Diplomacy du système des Nations unies, Arslan Chikhaoui nous explique dans cet entretien, la nature profonde du bras de fer entre Washington et Téhéran.



Il révèle également la véritable arme des Iraniens: leur cohésion nationale, malgré les divergences politiques qui traversent la société.

L'Expression: Le bras de fer entre les USA et l'Iran semble évoluer à la faveur de Téhéran, ces dernières semaines. Comment expliquer historiquement cet état de fait?

Arslan Chikhaoui: Depuis la Révolution islamique de 1979 et la prise d'otage de l'ambassade américaine à Téhéran, les relations entre les États-Unis et l'Iran illustrent un paradoxe diplomatique particulier. On retiendra, en effet, que malgré une hostilité persistante et des crises récurrentes, les deux pays ont toujours conservé des canaux de dialogue et ont démontré leur capacité à négocier dans les moments les plus critiques. Cela pour dire qu'en matière de bras de fer, les deux pays y sont habitués, mais sans aller jusqu'à l'affrontement militaire qu'on observe depuis ces trois derniers mois. C'est dire que les discussions et négociations engagées dans un climat de pressions, ne constituent pas forcément une nouveauté dans les relations irano-américaines. Celles-ci s'inscrivent dans une continuité historique. La seule différence, cette fois, tient au fait qu'elles se distinguent par leur portée. Pour la pre-

mière fois, l'objectif ne semble plus se limiter à la gestion d'un différend spécifique ou à la réduction ponctuelle des tensions. Il s'agit désormais de reconfigurer les contours d'un ordre nouveau régional à la suite d'un affrontement militaire direct dont les répercussions dépassent largement le cadre bilatéral. On pourrait penser à première vue que l'Iran a remporté le bras de fer, mais en géopolitique, la réponse est bien plus nuancée. Nous sommes en phase de négociation.

«Ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir abattue», comme dit l'adage.

Pourtant, à la lumière du protocole d'accord américano-iranien, on constate que les objectifs de la guerre israélo-américaine n'y figurent pas, notamment sur la question des missiles balistiques, par exemple.

L'issue du processus engagé par les deux pays demeure contingente. Il n'est pas forcément question de vainqueur et de perdant dans cette guerre. La démarche n'est pas strictement militaire. Comme je le disais, il s'agit d'une reconfiguration des contours d'un ordre nouveau régional. Cette nouvelle donne pourrait ouvrir la voie à une forme de coexistence plus stable entre Washington et Téhéran. Cette

option est envisageable, mais pas forcément inéluctable. Le processus engagé récemment pourrait ne constituer qu'un épisode dans un cycle de confrontation appelé à se prolonger voire à se renouveler. Tout dépendra de la capacité des belligérants à considérer qu'une relation régulée, même conflictuelle, est moins coûteuse et plus avantageuse qu'une crise permanente.

On est amené à penser que l'affrontement quitte le terrain militaire, pour celui du politique. Peut-on craindre un retour au langage des armes?

Avant de répondre à votre question, il faut savoir que l'importance des négociations en cours réside, par voie de conséquence, autant dans leur existence que dans leur contenu. Après plus de quatre décennies de rivalité, Washington et Téhéran continuent de recourir à des mécanismes diplomatiques éprouvés, alors même que l'environnement international connaît une mue profonde. Cela sur la forme. Sur le fond, on aura constaté que ces négociations se tiennent dans un contexte de nouvelle configuration multipolaire. Les rapports de force se redéfinissent et les relations internationales prennent de

plus en plus une dimension transactionnelle, où les intérêts immédiats priment souvent sur les considérations idéologiques ou politiques. Un retour au conflit armé n'est pas exclu, mais le pragmatisme politique plaide en faveur d'une évolution d'un autre genre, plus proche d'un esprit de négociations.

Les deux pays ont été acteurs dans une longue négociation multilatérale sur le dossier du nucléaire iranien. Cela a débouché sur le fameux accord, invalidé par l'administration Trump. Pensez-vous qu'une négociation bilatérale aura plus de chances?

La question est pertinente. Et pour cause, l'expérience du Plan d'action global commun (JCPOA) communément dénommé l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien, demeure particulièrement instructif. Officiellement centré sur la question nucléaire, cet accord visait également à favoriser une intégration plus constructive de l'Iran dans son environnement régional et à ouvrir une nouvelle phase dans les relations entre Téhéran et les acteurs de puissance occidentaux. Toutefois, cette perspective avait suscité de fortes réserves de la part de plusieurs acteurs régionaux, notamment Israël et l'Arabie saoudite, qui y voyaient le risque d'un renforcement significatif de l'influence iranienne dans une région déjà marquée par de multiples fractures sectaires et géopolitiques.

Les négociations passées ont également démontré la fragilité des accords limités lorsqu'ils ne reposent pas sur des garanties solides de mise en oeuvre. Les changements de priorités politiques, les rivalités régionales et les divergences stratégiques peuvent prématurément remettre en cause les engagements conclus. C'est pourquoi les responsables iraniens accordent aujourd'hui une attention particulière aux mécanismes de garantie et de vérification, conscients que la

pérennité d'un accord dépend autant de son application que de son contenu. Dans cette perspective, la maîtrise du détroit d'Ormuz demeure pour Téhéran un levier stratégique et tactique majeur.

Le Proche-Orient n'est désormais plus ce qu'il était avant la guerre. La notion de protection doit visiblement être revue. De même que l'efficacité des frappes militaires. Quels enseignements en tirez-vous?

Il y a d'abord un premier enseignement à tirer, à savoir que ce récent conflit dans le golfe Persique a rappelé le coût considérable qu'implique toute confrontation en escalade militaire dans cette région. Ses conséquences économiques, énergétiques et sécuritaires se font sentir bien au-delà du Moyen-Orient et affectent directement les rapports et les équilibres internationaux. Au-delà de l'aspect strictement économique, il y a lieu de relever que si l'Iran ne peut pas revendiquer une victoire militaire en valeur absolue du terme, il peut néanmoins faire valoir certains acquis stratégiques. Téhéran semble avoir poursuivi des objectifs clairement définis par rapport à ses adversaires et avoir préservé l'essentiel de ses capacités politiques et structurelles. Cette période de crise a, surtout, mis en évidence la capacité du pays à mobiliser un sentiment d'intérêt national partagé, transcendant les clivages politiques et idéologiques internes. Cette cohésion relative a permis de renforcer la résistance de l'État-Nation face aux pressions extérieures et de maintenir une forme d'unité nationale dans un contexte particulièrement éprouvant. À ce titre, l'expérience récente confirme que, dans les crises majeures, la solidité d'un consensus national demeure un facteur déterminant de résistance et de survie des États.

LE JOUR D'ALGÉRIE

L'ALGÉRIE DES EAUX VIVES:

Là où les rivières guérissent les âmes...

Il existe une Algérie que l'on découvre rarement depuis la vitre d'une voiture ou l'au détour d'une route nationale. Une Algérie discrète, presque secrète, qui ne se dévoile qu'à ceux qui acceptent de marcher, de se mouiller, de ralentir. Lorsque les chaleurs de l'été envahissent les villes et que le béton semble retenir chaque rayon de soleil, les montagnes ouvrent leurs portes sur un univers où l'eau devient le plus beau des refuges.

Cette Algérie-là coule au rythme des rivières, chante au pied des cascades et respire à travers des forêts profondes où le silence n'est interrompu que par le murmure de l'eau. Des reliefs du Djurdjura aux montagnes des Babors, des vallées verdoyantes de Jijel aux paysages sauvages de Béjaïa, jusqu'aux hauteurs de Sétif et de Tizi Ouzou, les randonnées aquatiques offrent bien plus qu'une simple aventure sportive. Elles deviennent des voyages intérieurs, des parenthèses où l'on retrouve le goût des choses simples.

À Ziam Mansouriah, dans la wilaya de Jijel, les parcours d'Oued Dar El Oued et d'Assif El Kitoune sont devenus de véritables invitations au bonheur. Ici, le sentier disparaît souvent sous l'eau. On avance lentement dans le courant, entre les rochers polis par les siècles et les vasques naturelles où se reflètent les feuillages.

Les éclats de rire des enfants résonnent sous les arbres, les familles se tiennent par la main pour franchir les passages les plus délicats, tandis que les marcheurs savourent cette fraîcheur qui efface, le temps d'une journée, les préoccupations du quotidien.

Dans ces instants suspendus, chacun retrouve quelque chose de précieux : une émotion oubliée, une paix intérieure, une enfance qui semblait perdue.

Plus loin, sur les hauteurs de Tamridjet, Assif Nekeb raconte une autre histoire. Depuis le village de Laalam, la rivière accompagne les randonneurs pendant plusieurs kilomètres.

L'eau, vive et glacée, saisit les jambes à chaque pas, mais elle devient rapidement une alliée fidèle. Puis apparaît la majestueuse cascade de la Mariée, dont le voile blanc descend le long de la roche avec une grâce infinie. Face à ce spectacle, les paroles deviennent inutiles. Beaucoup reviennent chaque été, non pour découvrir un nouveau paysage, mais pour retrouver une émotion que seuls ces lieux savent faire renaître.

Dans le massif sauvage des Babors, les cascades d'Aït Felkai, dans la commune de Darguina, se méritent. Le chemin est exigeant, parfois rude, mais chaque montée prépare à une récompense exceptionnelle. Lorsque les premières chutes d'eau apparaissent enfin, le souffle se coupe. Les bassins

naturels, d'une transparence presque irréaliste, invitent à oublier la fatigue.

Ici, la nature semble avoir conservé toute son authenticité. Elle accueille les visiteurs sans jamais se livrer entièrement, comme un trésor qu'il faut mériter. Plus à l'est, la région d'Azeffoun offre l'un des itinéraires les plus poétiques d'Algérie.

Depuis Tiouidiouine jusqu'à Tamda Yetbiren, le célèbre «lac des pigeons», le chemin serpente entre les forêts parfumées, les cascades discrètes et les panoramas qui s'ouvrent progressivement sur la Méditerranée. Puis vient la descente vers la plage de Mlatha.

Après des heures de marche, la mer apparaît enfin à l'horizon. La baignade dans les eaux salées devient alors bien plus qu'un simple moment de détente : elle marque l'aboutissement d'un voyage où la montagne et la mer semblent se donner rendez-vous.

Même les Hauts-Plateaux réservent leurs surprises. À Oued El Bared, dans la wilaya de Sétif, les cascades surgissent au cœur d'un décor inattendu. Les eaux émeraude glissent entre les roches, les arbres offrent leur ombre généreuse et le silence enveloppe les visiteurs avec une douceur rare.

Ici, le temps semble ralentir. On ne vient plus seulement admirer un paysage ; on vient écouter la nature respirer.

Ces randonnées aquatiques racontent

finalement bien davantage que la beauté des lieux. Elles révèlent une autre manière de voyager. Elles rapprochent les générations, créent des amitiés inattendues et rappellent que les plus belles aventures sont souvent celles qui se vivent ensemble, les pieds dans l'eau et le cœur ouvert.

Mais cet engouement grandissant s'accompagne d'un devoir. Ces rivières, ces cascades et ces forêts demeurent des patrimoines d'une extrême fragilité. Les préserver est une responsabilité collective.

Chaque déchet abandonné, chaque geste irrespectueux laisse une blessure sur ces paysages qui nous offrent tant. Le développement du tourisme de nature doit ainsi s'appuyer sur une véritable culture de la protection, afin que ces merveilles continuent d'émerveiller les générations futures.

Car au fond, l'Algérie ne se résume pas à des panoramas que l'on photographie avant de repartir. Elle est un territoire qui se vit avec tous les sens. Elle s'écoute dans le chant d'une cascade, se ressent dans la fraîcheur d'une rivière et se découvre au rythme de chaque pas.

Et peut-être est-ce là le plus beau cadeau de ces chemins d'eau : nous rappeler que le véritable voyage n'est pas seulement celui qui nous conduit vers de nouveaux paysages, mais celui qui nous ramène doucement vers nous-mêmes.

DES RESPONSABLES PALESTINIENS ALERTENT SUR L'ACCÉLÉRATION DE LA COLONISATION :

Ils plaident pour une meilleure protection des terres

Des responsables palestiniens ont affirmé, hier, que la gestion et la protection des terres étaient devenues un enjeu stratégique face à l'intensification de la colonisation israélienne en Cisjordanie occupée, lors d'un colloque consacré aux politiques foncières organisé à Ramallah.



La rencontre, intitulée « La gestion des terres dans une perspective nationale et de développement face aux confiscations et à l'intensification de la colonisation », a été organisée par la Fondation Yasser Arafat en partenariat avec l'Université Al-Quds. Les intervenants ont estimé que la gestion foncière ne relevait plus uniquement de l'administration ou du droit, mais constituait, selon eux, un moyen essentiel de préserver la présence palestinienne sur les terres menacées par l'expansion des colonies israéliennes. Ils ont appelé à un renforcement de la coordination entre les institutions concernées afin de documenter les droits de propriété et de protéger les terres contre les

confiscations. Le vice-président de l'Autorité palestinienne des terres, Samer Odeh, a déclaré que l'année 2026 était marquée par une intensification sans précédent, selon lui, des politiques israéliennes de colonisation et de confiscation des terres.

Il a notamment évoqué une décision adoptée par le gouvernement israélien en février 2026, identifiée sous le numéro 3559, qui prévoit la reprise des opérations d'enregistrement foncier dans les zones classées « C » de Cisjordanie. Selon lui, cette mesure réduit les prérogatives de l'Autorité palestinienne des terres au profit des autorités israéliennes et constitue l'une des décisions les plus importantes prises dans ce domaine depuis

plusieurs décennies.

Toujours selon M. Odeh, les autorités israéliennes ont confisqué plus de 5 571 dunums (environ 557 hectares) de terres palestiniennes au cours de l'année écoulée au moyen d'ordres d'expropriation et de saisie. Il a également indiqué qu'Israël prévoyait la construction d'au moins 2 721 nouveaux logements dans les colonies de Cisjordanie, ainsi que le lancement d'appels d'offres pour 3 401 unités supplémentaires dans la zone E1, située à l'est de Jérusalem. Le responsable palestinien a ajouté que la Cisjordanie comptait désormais environ 778 567 colons israéliens, répartis dans 151 colonies et 350 avant-postes. Il a également cité des

estimations des Nations unies selon lesquelles la poursuite des déplacements forcés de Palestiniens pourrait ouvrir la voie à une nouvelle expansion de la colonisation sur près de 663 kilomètres carrés de terres.

De son côté, Amir Daoud, directeur général de la documentation à la Commission palestinienne de résistance au mur et à la colonisation, a affirmé que le rythme de création d'avant-postes israéliens s'était fortement accéléré ces dernières années. Selon lui, 12 avant-postes ont été établis en 2022, 14 en 2023, avant de passer à 58 en 2025.

La conférence a également porté sur les politiques de planification territoriale, la gouvernance foncière et le rôle des communautés locales dans la préservation des terres palestiniennes face à l'expansion des colonies. Les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée sont considérées comme illégales au regard du droit international par la grande majorité de la communauté internationale, une position qu'Israël conteste. Les autorités palestiniennes accusent régulièrement de la colonisation de compromettre la viabilité d'un futur État palestinien et de favoriser les confiscations de terres et les déplacements de populations.

L'ORGANISATION B'TSELEM :

54 enfants et adolescents tués en Cisjordanie en 2025, 18 corps toujours retenus par Israël

L'organisation israélienne de défense des droits humains B'Tselem a indiqué que les forces israéliennes ont tué 54 enfants et adolescents palestiniens en Cisjordanie occupée au cours de l'année 2025, la majorité d'entre eux dans des circonstances où ils ne représentaient, selon elle, aucune menace directe. Dans un rapport publié hier, l'organisation précise que 21 mineurs ont été tués alors qu'ils ne participaient à aucun affrontement, y compris dans des zones où des heurts impliquant des jets de pierres, des engins explosifs artisanaux ou des tirs étaient signalés. Treize autres ont été tués, selon le document, dans le cadre de jets de pierres vers les forces israéliennes ou des axes routiers, sans qu'aucune blessure ne soit enregistrée parmi les soldats israéliens. Selon le rapport, 47 des enfants et adoles-

cents ont été tués par des tirs à balles réelles, tandis que sept autres ont été tués lors de frappes aériennes. B'Tselem indique également que 11 mineurs ont été tués par des tirs effectués depuis des embuscades tendues par les forces israéliennes, et que neuf autres, dont deux filles, ont été tués lors de raids dans des localités palestiniennes n'ayant pas connu d'arrestations ou d'affrontements. Certains auraient été abattus à l'intérieur ou à proximité de leur domicile, d'autres alors qu'ils se trouvaient dans la rue ou sur leur lieu de travail. Le rapport ajoute que quatre mineurs ont été tués lors d'opérations d'arrestation, et sept autres lors de frappes aériennes, dont quatre se trouvaient dans des cours de maisons ou dans la rue, tandis que deux adolescents auraient été tués alors qu'ils étaient soupçonnés d'avoir mené des

attaques contre les forces israéliennes. L'organisation affirme par ailleurs que les forces israéliennes ont empêché ou entravé l'accès des équipes médicales et des civils dans 13 cas, empêchant les secours d'atteindre les blessés. Dans neuf cas au moins, des tirs auraient été effectués en l'air ou en direction de secouristes et de proches afin de les empêcher d'intervenir. Concernant la rétention des corps, B'Tselem souligne que les autorités israéliennes retiennent toujours, au 29 juin 2026, les dépouilles de 18 enfants et adolescents parmi les 54 tués en 2025, estimant que cette pratique est contraire au droit international et prive les familles du droit de faire leur deuil et d'organiser des funérailles, aggravant ainsi leur souffrance.

ARRESTATIONS D'ÉLÈVES EN CISJORDANIE :
Des lycéens visés en pleine session du baccalauréat

Les autorités israéliennes ont intensifié les arrestations d'élèves palestiniens en Cisjordanie occupée pendant la période des examens du baccalauréat, avec l'arrestation de quatre lycéens depuis le début de la session, dont l'un a été placé en détention administrative, a indiqué hier le Club des prisonniers palestiniens.

L'organisation précise que les quatre élèves arrêtés sont âgés de 17 à 18 ans et que l'un d'eux, âgé de 17 ans, a été placé en détention administrative pour une durée de six mois, sans inculpation ni procès. Selon le Club, 65 élèves du secondaire avaient déjà été arrêtés avant ou au cours de l'année scolaire actuelle.

Le Club des prisonniers affirme que cette politique s'inscrit dans une intensification des campagnes d'arrestations visant les étudiants de tous les niveaux d'enseignement en Cisjordanie depuis le début de la guerre à Gaza. Il estime que ces arrestations privent les lycéens de la possibilité de passer les examens du baccalauréat, une étape déterminante de leur parcours scolaire.

L'organisation ajoute que les étudiants palestiniens détenus sont désormais totalement privés de leur droit à l'éducation dans les prisons israéliennes, où, selon elle, les conditions de détention se sont fortement dégradées depuis le début de la guerre, avec des pratiques de mauvais traitements et de torture touchant également les mineurs.

Le Club des prisonniers appelle les organisations internationales de défense des droits humains et les agences des Nations unies compétentes à intervenir pour faire cesser les arrestations d'élèves palestiniens, garantir leur droit à l'éducation et assurer la protection des enfants détenus, qu'il considère comme victimes de violations du droit international humanitaire et des conventions relatives aux droits de l'enfant.

LE BILAN PASSE À 73.058 MARTYRS

D'autre part il y a lieu de noter que l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 73.058 martyrs et 173.488 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué hier par les autorités sanitaires palestiniennes.

Quatre martyrs ainsi que huit blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, en octobre dernier à Ghaza, 1.045 Palestiniens sont tombés en martyrs et 3.380 autres ont été blessés, tandis que les corps de 786 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

APRÈS CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Le gouvernement libanais suspend l'application d'un décret fiscal controversé

Le Premier ministre, Nawaf Salam, a présidé une réunion en présence des ministres de l'Économie Amer Bsar, du Travail Mohammad Haidar et de l'Environnement Tamara Zein, ainsi que de délégations des organismes économiques dirigée par l'ancien ministre Mohammad Choucair et de la CGTL, représentée par Béchara Asmar. Le chef du gouvernement a également reçu le président de la commission parlementaire de l'Économie, le député Farid Boustani, dans le cadre de discussions portant sur les effets

du décret n°3412, récemment adopté par le Conseil des ministres et instaurant des taxes sur certains produits. À l'issue des réunions, le député Boustani a annoncé la suspension de l'application de ce texte, à la suite de consultations approfondies avec les parties concernées. Il a indiqué que cette décision intervient dans un contexte économique difficile et vise à poursuivre les discussions pour identifier des sources de revenus alternatives, tout en soulignant l'importance de trouver des solutions durables à la crise des

déchets sans alourdir la charge des citoyens. Il a également annoncé l'annulation d'une réunion parlementaire prévue le lendemain. De son côté, M. Asmar, a salué les efforts entrepris par les différentes parties, notamment l'initiative du député Farid Boustani, qui a permis d'engager un dialogue entre le gouvernement, les ministères concernés, les organisations économiques et syndicales. Il a précisé que les échanges ont conduit à un consensus autour de la suspension de l'application du décret, et que le dossier sera

désormais suivi par une commission regroupant les ministres concernés, des représentants syndicaux et des acteurs économiques, afin de proposer des solutions qui seront soumises à la commission parlementaire de l'Économie. Il a enfin insisté sur la nécessité d'une approche sociale globale et d'un nouveau contrat social fondé sur le dialogue et le compromis, estimant que la situation économique actuelle ne permet plus d'imposer de nouvelles taxes ou redevances aux citoyens.

Top 5 des aliments méditerranéens anti-cancers

La cuisine méditerranéenne est réputée pour ses bienfaits sur la santé, notamment en matière de prévention des maladies chroniques et du cancer.

VOICI UN TOP 5 DES ALIMENTS MÉDITERRANÉENS QUI SE DISTINGUENT PAR LEURS PROPRIÉTÉS ANTI-CANCÉREUSES.

1. Tomates

Les tomates sont riches en lycopène, un puissant antioxydant qui donne à ce fruit sa couleur rouge. Le lycopène est reconnu pour ses propriétés anticancéreuses, particulièrement contre les cancers de la prostate, du poumon et du pancréas. Pour maximiser l'absorption de lycopène, consommez les tomates cuites ou en sauce avec un peu d'huile d'olive.

2. Ail

L'ail est un ingrédient essentiel de la cuisine méditerranéenne et possède des propriétés anticancéreuses bien documentées. Il contient des composés



soufrés qui peuvent aider à prévenir la formation de cellules cancéreuses et à ralentir leur croissance. L'ail est particulièrement bénéfique pour réduire le risque de cancers gastro-intestinaux.

3. Poissons gras

Les poissons gras, tels que le saumon, le maquereau et les sardines, sont riches en oméga-3, des acides gras essentiels qui possèdent des propriétés anti-inflammatoires et anticancéreuses. Une consommation régulière de poissons gras peut aider à réduire le risque de cancers du sein, de la prostate et du côlon.

4. Légumes à feuilles vertes

Les légumes à feuilles vertes, comme les épinards, la roquette et le chou frisé, sont bourrés de vitamines, de minéraux et de fibres. Ils contiennent également des antioxydants, tels que la lutéine et la zéaxanthine, qui protègent les cellules des dommages oxydatifs. Ces légumes sont particulièrement efficaces pour réduire le risque de cancers de l'estomac et de l'œsophage.

5. Fruits rouges

Les fruits rouges, notamment les fraises, les framboises et les grenades, sont riches en antioxydants et en polyphénols, qui jouent un rôle crucial dans la pré-

vention du cancer. Ces fruits aident à neutraliser les radicaux libres, réduisant ainsi les dommages cellulaires. Ils sont particulièrement bénéfiques pour prévenir les cancers de la peau, du sein et du côlon. Adopter une alimentation inspirée du régime méditerranéen peut offrir une protection significative contre le cancer grâce à la richesse en nutriments et antioxydants des aliments qu'il comprend. Intégrer régulièrement des tomates, de l'ail, des poissons gras, des légumes à feuilles vertes et des fruits rouges dans votre alimentation peut non seulement rehausser vos repas mais aussi renforcer votre santé à long terme.

TOMATE Son pigment rouge, un anti-cancer naturel ?

La tomate n'est pas seulement un incontournable de nos salades et sauces, c'est aussi un super aliment avec des pouvoirs étonnants. Son pigment rouge, le lycopène, attire de plus en plus l'attention des chercheurs pour ses potentiels bienfaits contre le cancer. Découvrez comment ce composant naturel, présent aussi dans les pastèques et les pamplemousses, pourrait nous aider à rester en bonne santé et à prévenir certaines formes de cancer. Le pigment rouge de la tomate, appelé lycopène, est connu pour ses propriétés antioxydantes et anticancéreuses. Des études scientifiques ont démontré que le lycopène peut protéger contre plusieurs formes de cancer, notamment le cancer du pancréas, du poumon et de la prostate.

LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES

En 1999, une étude menée par un épidémiologue et professeur de l'université d'Harvard a démontré que le lycopène peut protéger contre plusieurs formes de cancer, l'étude fut publiée dans le Journal of the National Cancer Institute. Des recherches récentes appuient cette théorie, en particulier une étude publiée fin 2018 dans Cancer Prevention Research.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Le lycopène est un pigment naturellement présent dans les végétaux, notamment dans les tomates, les pastèques, les pamplemousses et les goyaves. Il a un fort pouvoir antioxydant, ce qui signifie qu'il peut protéger les cellules contre les dommages causés par les radicaux libres.

LES BIENFAITS DU LYCOPÈNE

Outre ses propriétés anticancéreuses, le lycopène présente plusieurs autres avantages pour la santé. Il contribue à la santé cardiovasculaire en réduisant le risque de maladies cardiaques. En effet, ses propriétés antioxydantes aident à prévenir l'oxydation du cholestérol LDL, une des principales causes de l'athérosclérose. De plus, le lycopène a été associé à la réduction de l'inflammation et à une amélioration de la santé de la peau, offrant une protection contre les dommages causés par les UV.

COMMENT CONSOMMER PLUS DE LYCOPÈNE ?

Pour augmenter votre consommation de lycopène, incorporez davantage de tomates et de produits à base de tomates dans votre alimentation. Les tomates fraîches, les sauces tomate, les soupes et même le jus de tomate sont d'excellentes sources. Fait intéressant, le lycopène est mieux absorbé par le corps lorsqu'il est consommé avec des matières grasses, comme l'huile d'olive. Cuisiner des tomates avec un peu d'huile peut donc augmenter les bienfaits du lycopène. En incorporant régulièrement des tomates et des produits à base de tomates dans notre alimentation, nous pouvons non seulement enrichir nos plats mais aussi renforcer notre protection contre diverses maladies. En somme, la tomate n'est pas seulement un délice pour nos papilles, mais aussi un allié précieux pour notre santé.

Selon une étude, notre subconscient déciderait de tout

La pleine conscience est partout et d'après une étude de l'Université de Sussex au Royaume-Uni, les chercheurs ont démontré que les personnes qui pratiquent la méditation consciente, c'est-à-dire qui prennent pleinement conscience de moment présent et qui centrent leur attention sur l'instant, sur ce qu'ils sont et ressentent, ont plus conscience de l'activité cérébrale inconsciente de leur cerveau. Une étude a été menée en 1983 par le célèbre neuroscientifique Benjamin Libet, qui portait sur la conscience de l'individu dans sa prise de décision. Lors de l'expérience, le sujet analysé doit pousser un bouton chaque fois qu'il en a envie. Pendant la réflexion et l'acte, Benjamin Libet surveillait l'activité cérébrale du sujet et examinait le temps entre la prise de décision faite par le cerveau et l'acte conscient de la personne. Il a donc découvert que les sujets décident de presser le bouton environ 200 millisecondes avant la poussée

physique du bouton, mais que le cerveau inconscient de cette personne prend la décision d'appuyer environ 150 millisecondes avant. Il en conclut donc que nous n'avons pas le contrôle que nous pensions avoir sur notre corps.

DE LA MÉDITATION NAÎT LA SAGESSE

Cette nouvelle étude s'est articulée de la même manière sur 57 participants, dont 11 sujets pratiquant régulièrement la méditation consciente et 46 qui ne le font pas. Les sujets ont été également amenés à pousser un bouton et les scientifiques observaient l'écart entre la prise de décision et l'acte physique : en conséquence, les 11 premiers sujets ont un écart plus important avec 149 millisecondes contre 68 millisecondes pour les 46 autres. Le résultat tombe : ceux qui méditent sont plus en phase avec eux-mêmes et leur inconscient.

Une autre expérience a été couplée à la première pour comprendre quels sont les sujets les plus sensibles à l'hypnose. Il a été constaté que ceux qui tombent plus facilement dans un état d'hypnose étaient plus lents à comprendre la décision prise par leur inconscient et ont par conséquent poussé le bouton plus tard. Il en ressort que ceux qui méditent ont une meilleure connexion avec leur inconscient.

Attention, il est bien évident que l'échantillon n'est pas représentatif de toute une population. L'étude suggère simplement que nous ne prêtons pas assez attention à notre inconscient dans la prise de décision et qu'elle peut parfois s'avérer trop rapide et pas assez réfléchie. Il a également été prouvé en février 2016, par des chercheurs Américains, que les personnes qui méditent réduisent leur niveau d'interleukine-6, une cytokine associée à des cancers.

Manger des carottes donne-t-il vraiment une bonne mine ?

Les carottes rendraient aimables et permettraient d'avoir une bonne vue. Mais ce n'est pas tout, elles auraient aussi la possibilité de nous donner bonne mine. Est-ce réellement prouvé ? On vous explique tout.

DES CAROTTES AU QUOTIDIEN POUR PROFITER D'UN TEINT HALÉ

Les carottes sont riches en vitamine A, qu'elles apportent sous forme de bêta-carotène. Ce pigment donne d'ailleurs sa couleur orange au légume. Et

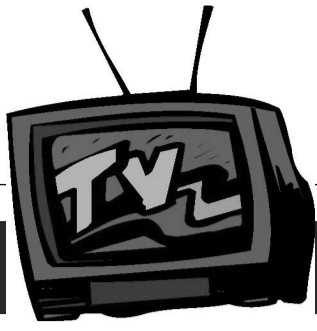
d'après une nutritionniste « manger des aliments riches en bêta-carotène comme les carottes, quotidiennement, durant deux à trois semaines, permet de changer la couleur de votre peau. Celle-ci devient orangée, brillante, dorée... Un peu comme une impression de bronzage ». Attention toutefois à ne pas en abuser : consommé en excès, le bêta-carotène peut colorer la peau en orange, notamment au niveau des paumes de main, des plis du nez, de la voûte plantaire et des lèvres. De plus, selon la spécialiste, consommer régulièrement des carottes permet de

protéger sa peau des rayons UV du soleil. Les gélules de préparation au bronzage sont ainsi riches en bêta-carotène. Cet antioxydant se dépose dans la peau, offrant une protection grâce à un filtre orangé qui limite la pénétration des UV. Mais attention, bien préparer sa peau ne veut pas dire qu'il faut oublier les protections solaires.

LES 9 ALIMENTS LES PLUS RICHES EN BÊTA-CAROTÈNE

Pour varier et ne pas se nourrir uniquement de carottes, sachez qu'il existe d'autres ali-

ments riches en bêta-carotène. Ainsi, il est possible d'opter pour : la patate douce, les épinards surgelés cuits, le potiron, le pissenlit, les abricots secs, la tomate, les abricots frais, la mangue, le pruneau sec. En plus de prendre soin de votre teint, les bêta-carotènes permettent de prévenir le vieillissement cellulaire. Ses bienfaits sont donc indispensables et interviennent dans le mécanisme de la vision, dans la synthèse hormonale, la différenciation cellulaire et préviennent du vieillissement.



Selection du jour

TF1

20h10

La proposition

Avec Sandra Bullock, Ryan Reynolds, Betty White, Craig T. Nelson, Malin Akerman, Mary Steenburgen, Oscar Nunuez, Aasif Mandvi, Michael Nouri, Denis O'Hare, Oscar Nuñez, Michael Mosley, Lee Wesley, Phyllis Kay, Anne Fletcher

Margaret, éditrice à succès, voit sa vie bouleversée en apprenant qu'elle risque d'être expulsée vers son pays natal, le Canada. Que faire ? Elle a une idée lumineuse : déclarer qu'elle est fiancée à son assistant, Andrew, qu'elle exploite et maltraite depuis des années ! Le malheureux accepte de prendre part à cette grande supercherie, mais à certaines conditions... Le charmant couple - pourtant improbable - se rend en Alaska pour rencontrer la famille d'Andrew.



TOUCHSTONE PICTURES. ALL RIGHTS RESERVED.

5

20h05

Enquête de santé

Présenté par : Marina Carrère d'Encausse

Il suffit parfois d'un pépin de santé pour tout gâcher. Coup de soleil, piqûres de moustiques, intoxication alimentaire... L'été n'est pas sans risque. Alors comment profiter pleinement de cette saison sans mettre sa santé en péril ?



Quels réflexes adopter, quels produits choisir et surtout, quels pièges éviter ? Premier ennemi, le soleil et ses dangers. Brûlures, vieillissement cutané et cancers de la peau qui peuvent survenir des décennies après l'exposition. Crèmes, huiles, sprays... Face à une offre pléthorique, difficile de s'y retrouver. Quels sont les produits les plus efficaces et comment éviter les erreurs fréquentes d'utilisation ?

france 2

20h10

Face à l'histoire : L'épopée de Lady Liberty

Réalisateur : Florence Platarets

La statue de la Liberté est née du désir d'un petit groupe d'intellectuels français d'offrir à la République américaine un signe de reconnaissance pour son combat contre l'esclavage et pour la Liberté.



Le sculpteur Auguste Bartholdi s'empare de cette ambition et imagine une oeuvre monumentale : La Liberté éclairant le monde. Financée de part et d'autre de l'Atlantique grâce à des expositions spectaculaires et des souscriptions populaires, elle est achevée à Paris en 1884, puis inaugurée à New York, deux ans plus tard. Dressée à l'entrée de la baie, elle devient le premier visage de l'Amérique pour des millions d'immigrants en quête d'une vie meilleure.

france 3

20h10

À qui profite le doute ?

Avec Philippe Caroit, Isabel Otero, Alice Cornillac, Laurent Bateau, Nadia Fossier, Clémentine Justine, Basile Lacoeyllhe, Haycem Belal, Leslie Granger, Lassana Lestin, Kristof Lorion, Jules Fabre, Marie Champion

Marseille. Le corps de Kevin Lantier, un jeune dealer, est retrouvé sans vie dans les eaux d'un port de plaisance. Tout porte à croire qu'il a été assassiné par la fille d'un célèbre armateur, Sybille Varlet, qui se fournissait en drogue auprès de lui. Prête à tout pour sauver sa fille, Véra Varlet appelle au secours le seul homme qu'elle ait jamais aimé : Giovanni Costello, un ancien commissaire marseillais, parti vivre en Crète après leur rupture dix ans plus tôt.



6

20h10

Côte d'Ivoire - 2e groupe I

Les 16es de finale de la Coupe du monde 2026 marqueront une grande nouveauté dans l'histoire de la compétition. Avec le passage à 48 équipes réparties en 12 groupes, les deux premiers de chaque groupe ainsi que les huit meilleurs troisièmes accéderont à cette nouvelle phase à élimination directe réunissant 32 sélections. Disputés du 28 juin au 3 juillet 2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ces 16es de finale inaugureront un parcours plus long vers le titre mondial.



W9

20h25

Les 20 tubes des années 80 préférés des Français

Présenté par : Jérôme Anthony

Un divertissement qui propose de découvrir 20 tubes des eighties, devenus cultes au point d'être à jamais gravés dans le coeur des Français. Chansons branchées ou succès kitsch, ils ont bercé toute une décennie, de «L'amour à la plage» de Niagara à «Voyage, voyage» de Desireless, en passant par «Femme libérée» de Cookie Dingler, «Les démons de minuit» d'Émile et Images, «En rouge et noir» de Jeanne Mas ou encore «Macumba» de Jean-Pierre Mader. Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur avec la crème des années 1980, classée de la 20e à la 1re place.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL Maghreb Presse Édition au capital De 5.200.000 DA
Compte bancaire : 00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

3 LA BANQUE européenne d'investissement (BEI) accorde un financement de 3 milliards d'euros à Airbus pour ses activités de recherche, en France, en Allemagne et en Espagne.

MÉTHANE, GAZ NATUREL ET SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

Quand les grands exportateurs défient la réglementation européenne

Par : *Salah Lakoues*

Un tournant géopolitique majeur. Pendant plusieurs décennies, l'Union européenne s'est présentée comme une puissance normative capable d'imposer ses règles au reste du monde grâce à l'attractivité de son marché. Or, la controverse autour du règlement européen sur les émissions de méthane révèle une nouvelle réalité : dans un contexte de fortes tensions énergétiques, les producteurs de gaz disposent eux aussi d'un puissant levier d'influence.

L'avertissement lancé par le secrétaire américain à l'Énergie, Chris Wright, selon lequel le gaz américain pourrait être redirigé vers d'autres marchés si Bruxelles maintenait sa réglementation, dépasse largement le cadre d'un simple désaccord technique. Il s'agit d'un signal politique fort qui met en lumière la transformation profonde des rapports de force énergétiques. Cette évolution prend une dimension encore plus importante lorsque quatre des principaux fournisseurs de gaz de l'Europe – les États-Unis, l'Algérie, le Nigeria et le Qatar – décident de cosigner une lettre adressée à la Commission européenne afin de demander une révision des règles relatives au méthane. Cette convergence est exceptionnelle : elle réunit des pays aux orientations géopolitiques très différentes autour d'un même intérêt stratégique.

LE MÉTHANE : UN ENJEU CLIMATIQUE DEVENU UN ENJEU GÉOPOLITIQUE

Le méthane est un gaz à effet de serre dont le pouvoir de réchauffement est beaucoup plus élevé que celui du dioxyde de carbone sur une période de vingt ans. La réduction de ses émissions constitue donc un objectif central de la politique climatique européenne.

Cependant, la réglementation adoptée par Bruxelles impose des exigences particulièrement strictes en matière de mesure, de contrôle et de traçabilité des émissions sur

toute la chaîne d'approvisionnement. Pour les pays exportateurs, cette réglementation ne constitue plus seulement une norme environnementale. Elle devient également une contrainte économique susceptible d'alourdir les coûts de production, de ralentir les investissements et de compliquer la signature de nouveaux contrats de long terme. Ainsi, une politique pensée à l'origine pour protéger le climat devient progressivement un objet de négociation diplomatique et commerciale.

UNE ALLIANCE INÉDITE ENTRE QUATRE GRANDS PRODUCTEURS

Le fait que les États-Unis, l'Algérie, le Nigeria et le Qatar aient adopté une position commune est particulièrement révélateur.

Ces quatre pays représentent une part essentielle des importations européennes de gaz naturel.

Leur démarche ne signifie pas qu'ils rejettent la lutte contre le changement climatique. Ils demandent plutôt que les nouvelles règles tiennent compte des réalités techniques, des coûts d'adaptation et des spécificités de leurs infrastructures.

Autrement dit, ils contestent moins l'objectif environnemental que la manière dont celui-ci est mis en œuvre.

Cette convergence démontre que les intérêts économiques des producteurs peuvent parfois dépasser leurs divergences géopolitiques.

LE RETOUR DU GAZ COMME INSTRUMENT DE PUISSANCE

Depuis la réduction massive des importations de gaz russe en 2022, les États-Unis sont devenus le premier fournisseur de gaz naturel liquéfié de l'Union européenne.

Cette nouvelle dépendance modifie profondément le rapport de force.

Lorsque Chris Wright affirme que le gaz américain sera vendu ailleurs si Bruxelles refuse d'assouplir sa réglementation, il rappelle implicitement que les marchés asia-

tiques offrent également d'importantes opportunités commerciales.

Cette déclaration illustre une réalité ancienne des relations internationales : les ressources énergétiques peuvent devenir un instrument de négociation.

La formule selon laquelle « l'Union européenne va enfin comprendre ce qu'est le gaz comme arme » relève d'une interprétation politique. Toutefois, elle souligne une réalité plus générale : tout grand fournisseur peut utiliser son poids économique comme levier dans une négociation lorsque les conditions du marché lui sont favorables.

LA POSITION PARTICULIÈRE DE L'ALGÉRIE

La présence de l'Algérie parmi les signataires mérite une attention particulière.

Depuis plusieurs décennies, Alger est un fournisseur fiable de gaz pour l'Europe. Sa diplomatie énergétique repose traditionnellement sur la stabilité des contrats et sur le respect des engagements.

En rejoignant cette initiative commune, l'Algérie ne remet pas en cause les objectifs climatiques européens. Elle exprime surtout son refus que des normes environnementales deviennent des barrières commerciales susceptibles de réduire la compétitivité de ses exportations.

Cette position s'inscrit dans une doctrine fondée sur la défense des intérêts nationaux, le dialogue avec tous les partenaires et la recherche d'un équilibre entre transition énergétique, sécurité des approvisionnements et développement économique.

UNE EUROPE CONFRONTÉE À UN DILEMME STRATÉGIQUE

L'Union européenne fait désormais face à une contradiction difficile.

D'un côté, elle souhaite conserver son rôle de leader mondial dans la lutte contre le changement climatique.

De l'autre, elle doit garantir la sécurité énergétique de ses États membres dans un contexte international marqué par une forte



concurrence pour l'accès au gaz naturel. Si Bruxelles maintient des exigences jugées trop contraignantes par ses principaux fournisseurs, ceux-ci pourraient privilégier d'autres marchés. À l'inverse, un assouplissement trop important de la réglementation pourrait fragiliser la crédibilité de la politique climatique européenne. Le véritable défi consiste donc à trouver un équilibre entre ambition environnementale et réalisme géoéconomique.

VERS UN NOUVEL ÉQUILIBRE ÉNERGÉTIQUE MONDIAL

Cette affaire illustre une transformation profonde de l'ordre énergétique mondial.

L'époque où les pays consommateurs fixaient seuls les règles semble progressivement céder la place à un système plus équilibré, dans lequel les grands producteurs disposent eux aussi d'une capacité de négociation importante.

Le gaz naturel, loin d'être une simple marchandise, redevient un facteur majeur de souveraineté, d'influence diplomatique et de puissance économique.

La lettre commune des États-Unis, de

l'Algérie, du Nigeria et du Qatar marque ainsi l'émergence d'une nouvelle dynamique : celle d'exportateurs qui, malgré leurs différences politiques, défendent collectivement leurs intérêts face aux exigences réglementaires des grands marchés importateurs.

Au-delà du débat technique sur les émissions de méthane, cette controverse révèle une évolution majeure des relations internationales. Les politiques climatiques, les échanges commerciaux et la sécurité énergétique sont désormais étroitement liés.

L'Union européenne découvre que son autonomie stratégique dépend aussi de la confiance de ses fournisseurs, tandis que les grands exportateurs démontrent leur capacité à parler d'une seule voix lorsque leurs intérêts convergent.

Cette séquence pourrait constituer un précédent important. Elle montre que le futur de l'énergie ne sera plus déterminé uniquement par les impératifs climatiques ou par les besoins économiques, mais par un nouvel équilibre entre souveraineté, sécurité énergétique, transition écologique et rapports de puissance.

S.L.

Post scriptum

Par : *B. Khemis*

L'Algérie accélère sa stratégie d'ouverture énergétique. Entre investissements locaux en continu, transfert de technologies et partenariats avec des acteurs majeurs, le pays mise sur une diplomatie énergétique diversifiée. Des États-Unis à la Russie, en passant par la Grande-Bretagne et les pays scandinaves, Alger noue des alliances pour moderniser son secteur des hydrocarbures, réduire son empreinte carbone et préparer la transition énergétique. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu hier, le vice-ministre norvégien de l'Énergie, Snorre Erikson Skjæraasen, accompagné d'une délégation de haut niveau incluant l'ambassadeur de Norvège et des cadres du groupe Equinor. La rencontre s'est tenue en présence de Samir Bakhti, président d'ALNAFT, et d'Amin Remini, président de l'ARH. Au centre des discussions : l'évaluation du partenariat entre Sonatrach et Equinor, déjà concrétisé à travers les projets d'In Salah et d'In Amenas. Ces deux gisements sont cités comme exemples de réussite de la coopération algéro-norvégienne. Les deux parties ont convenu d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement, notamment dans la recherche, l'exploration et le développement de champs pétroliers et gaziers. Mais l'axe le plus novateur concerne la transition et l'environnement. La Norvège, leader mondial dans la décarbo-

L'Algérie multiplie les coopérations internationales dans l'énergie pour attirer les investissements et capter les dernières technologies

nation, partage son expertise en matière de captage et de stockage du carbone (CCS), de réduction des émissions de méthane et de CO₂, et de solutions à faibles émissions. Une délégation algérienne s'est d'ailleurs rendue récemment en Norvège pour étudier de près ces technologies, ainsi que la gouvernance du secteur et les techniques de dessalement. L'objectif est d'adapter ces savoir-faire au contexte algérien et de les intégrer dans les futurs projets. Mohamed Arkab a rappelé à cette occasion les efforts de l'Algérie pour améliorer le climat d'investissement, avec un nouveau cadre juridique basé sur la transparence, la stabilité et les incitations. Il a également mis en avant les opportunités en R&D, en formation et en transfert de technologies. Les deux pays travaillent par ailleurs à un mémorandum d'entente bilatéral pour institutionnaliser cette coopération. Au-delà de la Scandinavie, l'Algérie entretient des relations soutenues avec les majors américaines et britanniques. Les entreprises américaines sont sollicitées pour leurs capacités financières, leur maîtrise des techniques d'exploration en eaux profondes et en réservoirs non conventionnels, ainsi que pour leurs outils numériques de gestion de gisements. La digitalisation des opérations, la maintenance prédictive et l'analyse de données en temps réel font partie des domaines ciblés pour gagner en efficacité et réduire les coûts d'exploitation.

Du côté britannique, l'expertise est particulièrement recherchée dans les services pétroliers, l'ingénierie offshore et la finance de projet. Plusieurs entreprises du Royaume-Uni sont déjà présentes dans l'accompagnement technique de Sonatrach ou dans la formation des cadres. Le partenariat vise aussi à attirer des investissements dans la pétrochimie, secteur à forte valeur ajoutée capable de créer de l'emploi local et de limiter l'exportation de brut. La coopération avec la Russie reste structurante. Les entreprises russes sont historiquement impliquées dans l'exploration, le forage et la construction d'infrastructures. Elles apportent une expertise reconnue dans les environnements difficiles du Sahara et une capacité à mobiliser rapidement des moyens lourds. Ces dernières années, la relation s'est élargie aux volets technologique et industriel. Il s'agit de co-développer des équipements, de localiser une partie de la fabrication en Algérie et de former des ingénieurs algériens aux standards russes. Cette approche répond à l'objectif du ministère : des investissements locaux en continu, et non de simples contrats d'achat de services.

Trois raisons expliquent la stratégie algérienne. D'abord, sécuriser les investissements. En multipliant les partenaires, l'Algérie réduit sa dépendance à un seul marché ou à une seule technologie. Cela renforce aussi la concurrence entre opérateurs, au bénéfice des conditions contrac-

tuelles. Ensuite, accéder à l'innovation. Chaque pays apporte son point fort : la Norvège sur le CCS et la gouvernance environnementale, les États-Unis sur le numérique et le non conventionnel, la Grande-Bretagne sur la finance et l'ingénierie, la Russie sur les grands projets en milieu aride.

En combinant ces apports, Sonatrach peut moderniser l'ensemble de sa chaîne de valeur. Enfin, préparer l'après-pétrole. La loi sur les hydrocarbures offre un cadre stable aux investisseurs, mais elle s'accompagne d'une exigence : intégrer la dimension environnementale. Les projets de réduction des émissions, de valorisation du gaz naturel liquéfié (GNL) et de pétrochimie propre s'inscrivent dans cette logique.

Le ministère insiste sur la dimension institutionnelle. Les rencontres comme celle avec la Norvège débouchent sur des mémorandums, des groupes de travail techniques et des programmes de formation.

ALNAFT et l'ARH jouent un rôle de régulateurs et de facilitateurs pour accélérer les décisions et sécuriser les projets. Du côté des partenaires étrangers, le signal est positif. Le vice-ministre norvégien a salué le niveau de coopération et réaffirmé la volonté d'Equinor d'élargir ses activités. Il a qualifié l'Algérie de "partenaire fiable et acteur clé" sur les marchés régional et international.

B.KH